

SALON FUNÉRAIRE
DEMERS

Depuis plus de 100 ans

- CIMETIÈRE • MAUSOLÉE
- PRÉARRANGEMENTS • SALLE DE RÉCEPTION

651, BOUL. LAURIER, MCMASTERVILLE • 450 467-4780 • SALONDEMERS.COM

BELOEIL | MONT-SAINT-HILAIRE | MCMASTERVILLE | SAINTE-JULIE | SAINT-AMABLE



1221011780-150223

LES VERSANTS DU MONT-BRUNO

Le mercredi 17 janvier 2024 | Vol. 24 #12 | 24 pages

LE BONHEUR
EST ICI!



ST-BRUNO
VOLKSWAGEN



1905 Sir-Wilfrid-Laurier Blvd, Saint-Bruno-de-Montarville
(450) 653-1553 - stbrunovw.ca

122101966-100623



Saint-Basile-le-Grand

NORTHVOLT ARRIVE

Pages 4 et 5

(Photo : Frank Jr Rodi)

1221012182-260423

Clinique dentaire
TAPIERBOUHADANA

RENDEZ-VOUS ET URGENCE • 450 653-7885



DRE MARIE-PIER MILOT



DRE NYOUSHA PARSA NEJAD



DRE DAREL BOUHADANA

Bienvenue aux
nouveaux patients

135, chemin de
la Rabastalière Ouest
cliniquedentaire-stbruno.com



CLINIQUE DE

podiatrie
MONTARVILLE

*Pour la santé
de vos pieds*

- Soins des pieds, verrues plantaires, mycose, douleur, entorse, tendinite, fasciite, laser, etc.
- Chirurgie pour ongles incarnés
- Orthèses plantaires (adulte et enfant)
- Examen biomécanique



1455, RUE ROBERVAL SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE | 450 441.4333

BIENVENUE AUX NOUVEAUX PATIENTS



Dre Marie-Claude Charest
podiatre-propriétaire
et résidente de Saint-Bruno

1221012859-151123



L'événement

Là, c'est Nissan

jusqu'au 31 janvier



Rogue S 2023 à traction intégrale

Surmontez les défis de l'hiver avec ses 5 modes de conduite.

Louez-le à partir de **399 \$[#]** /mois pendant 24 mois
Acompte de 3 649 \$

Valeur de **36 097 \$**

OBTENEZ EN PLUS UN **BONI DE 750 \$**
DU SALON DE L'AUTO**

Modèles 2023 en stock et prêts à partir.



Meilleur choix en matière de sécurité selon l'IIHS



Consommation combinée jusqu'à 7,6 L/100 km*



ST[↑]BRUNO

221, boul. Laurier, Saint-Basile
450 653-2485 • 514 878-1225
stbrunonissanmontreal.ca

Apprendre à nager à domicile

Saint-Basile se jette à l'eau

Un jeune moniteur certifié de Saint-Basile-le-Grand, accrédité par la Société de sauvetage, a trouvé une solution pour sa ville qui n'a pas de piscine municipale. Cette dernière a décidé de l'appuyer.

Frédéric Khalkhal
fkhalkhal@versants.com

La Ville de Saint-Basile-le-Grand a accepté d'encourager l'initiative de Tristan Guimont-Phu, un jeune entrepreneur de 16 ans, élève de cinquième secondaire au Collège Trinité.

Dans son budget 2024, la Ville accepte de rembourser 25 % de la facture des parents qui inscrivent leur enfant à des cours de natation à domicile avec un moniteur certifié et accrédité par la Société de sauvetage. Le remboursement pourra aller jusqu'à 150 \$ par enfant.

C'est ce qu'avait demandé Tristan après son expérience, à l'été 2023.

L'expérience 2023

L'histoire de Tristan a commencé en juillet 2023. L'adolescent, moniteur certifié, avait décidé d'enseigner aux Grandbasilois le programme *Nager pour la vie*, de la Société de sauvetage canadienne, en voyageant avec son vélo chez tous les propriétaires de piscine ayant loué ses services pour leurs enfants. Très vite, toutes les plages horaires ont été réservées par des parents ne pouvant pas compter sur les moniteurs d'une piscine municipale inexistante pour apprendre à leurs enfants à nager.

Avec l'aide organisationnelle de sa maman et son moyen de transport, son vélo, Tristan a ainsi travaillé tout l'été, quatre jours par semaine, à apprendre à nager à de jeunes citoyens. « Je préfère enseigner la natation, ce que ne fait pas un sauveteur sur le bord d'un bassin, et puis, il n'y a pas de piscine municipale à Saint-Basile pour ap-

prendre à nager », nous expliquait-il à ses débuts.

C'est ainsi que de 11 h à 19 h, à raison de quatre jours par semaine, il a partagé son savoir de la nage au fil de blocs de 30 minutes. Le prix des cours variaient entre 40 \$ et 65 \$ en fonction du nombre d'enfants, car il proposait un enseignement individuel ou collectif. « Pour des raisons financières, des parents se regroupent pour proposer des cours à leurs enfants chez un voisin. Tristan peut avoir jusqu'à quatre enfants », d'indiquer sa « maman secrétaire », comme elle se surnomme.

25

C'est le pourcentage qu'accepte de rembourser Saint-Basile-le-Grand de la facture des parents qui inscrivent leur enfant à des cours de natation à domicile jusqu'à hauteur de 150 \$ par enfant.

L'aide de la Ville

Depuis plusieurs années, la Ville de Saint-Basile tente de trouver des solutions pour combler ce manque aux citoyens, celui de ne pas avoir de piscine publique sur son territoire. Des ententes sont passées avec les villes voisines, mais les Grandbasilois ne sont jamais prioritaires dans les réservations et les cours de natation. La maman de Tristan avait soumis l'idée de son fils pour combler ce manque et encourager la Ville à offrir un remboursement aux parents qui prendraient ce service, un peu comme le fait Saint-Basile avec ses citoyens qui vont nager à Beloeil et à Chambly. À l'époque, l'élue du district où habite Tristan,



Tristan Phu a fait reconnaître son activité auprès de la Ville de Saint-Basile-le-Grand. (Photo : courtoisie)

Laurie Line Lallemand Raymond, avait répondu plutôt favorablement. « La question sera étudiée et je ne peux pas me prononcer au nom du conseil, mais j'encourage à 100 % ce genre d'initiative. Il y a beaucoup trop de noyades dans les piscines résidentielles. Il est important que nos jeunes apprennent à nager. »

C'est aujourd'hui chose faite.

2024

Pour l'été 2024, Tristan est désormais motivé pour vivre la deuxième année de son expérience. Mais même avec cette bonne nouvelle, le jeune moniteur n'envisage aucun changement. « Rien ne change dans mes plans pour l'été 2024. J'affichais complet à l'été 2023, avec une liste d'attente, et plusieurs parents m'ont informé qu'ils voulaient continuer avec moi l'été prochain. » Mme Phu précise cependant

que « La sœur de Tristan a démontré de l'intérêt pour se joindre à son frère pour donner des cours de natation à domicile cet été. Donc, nous espérons qu'il y aura suffisamment de demandes pour deux moniteurs certifiés à Saint-Basile-le-Grand. Je suis ravie que la Ville ait accepté d'encourager l'initiative de Tristan. Je tiens à remercier notre conseillère municipale, qui a toujours été disponible et à l'écoute avec l'initiative de Tristan ».

**PLUS DE NOUVELLES
SUR VOTRE VILLE**

www.journaldesaintbasile.com



ACADÉMIE
Marie-Laurier
ACADEMY

ÉCOLE PRIVÉE
FRANÇAISE ET ANGLAISE

L'enseignement bilingue
par excellence depuis 1990

*Au cœur du
développement
et de la réussite
de votre enfant*

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
2024-2025

- Maternelle 4 ans
- Maternelle 5 ans
- Primaire
- Secondaire
- Prématernelle 3 ans (MFA)
- Pre-Kindergarten 3 years old
- Kindergarten 4 years old
- Kindergarten 5 years old
- Primary
- Secondary
- Périodes d'études
- Activités parascolaires
- Camp d'été
- Cafétéria
- Garde scolaire
- Transport

JOURNÉES PORTES OUVERTES DE 13H30 À 16H

CAMPUS LONGUEUIL
DIM. 28 JANVIER
4410, rue Leckie
450 678-2018

CAMPUS BROSSARD
DIM. 4 FÉVRIER
1555, rue Stravinski
450 923-2787

CAMPUS CANDIAC
DIM. 18 FÉVRIER
151, boul. Jean-Leman
450 923-2787

Northvolt

Les travaux pour bientôt

Northvolt a obtenu du ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) l'autorisation d'intervenir en milieux humides et hydriques. Vendredi dernier, c'était au tour de la Ville de Saint-Basile-le-Grand d'autoriser l'entreprise suédoise à abattre des arbres pour les travaux préparatoires sur la portion grandbasiloise du terrain.

Frank Jr Rodi
frod@versants.com



Northvolt est sur le point d'entamer des travaux préparatoires sur son site. (Photo : courtoisie Northvolt)

« Que l'on s'entende, la construction commence! » déclare le directeur des affaires publiques chez Northvolt, Laurent Therrien.

Northvolt peut maintenant entamer les premières manœuvres, préparatoires, pour s'installer sur le terrain.

Pour obtenir le permis du MELCCFP, Northvolt a démontré qu'elle a évité les zones les plus sensibles et minimisé son empreinte sur le terrain. Elle compense ses effets sur les milieux humides et compensera ceux entraînés sur les milieux naturels.

« Ce permis-là permet des travaux de déboisement, des travaux de nivellement. Il y aura des camions sur le site. On prépare le terrain », de préciser Laurent Therrien.

« Comme la demande de permis est conforme à la réglementation municipale, la Ville a pu émettre le permis d'abattage », annonçait la Ville dans un communiqué vendredi en fin de journée.

Des camions

Ces camions, une dizaine par jour, circuleront sur la route 223, le long de la rivière Richelieu, et ce, tant que l'accès temporaire par la route 116 ne sera pas ouvert. Ils transporteront des arbres abattus. « Tout ce qui est accès au site,

c'est de la responsabilité du bureau de projet, dirigé par les villes et le gouvernement du Québec. Nous, on doit pouvoir accéder au site », répond Laurent Therrien, que le journal *Les Versants* a questionné.

L'accès temporaire par la 116 nécessite de la construction. Ces travaux commenceront au cours des prochains mois. L'accès devrait être prêt plus tard cette année. La saison estivale serait ciblée.

« Entretemps, on passe par la 223 pour les travaux préparatoires, poursuit M. Therrien. On doit avoir accès au site par la 116 le plus vite possible, parce qu'autrement, ce sont des mouvements de camions qui vont se retrouver sur la 223. »

Lors des rencontres citoyennes, en octobre dernier, Northvolt évoquait le va-et-vient de quelque 150 camions lourds par jour pour le chantier de construction de l'usine.

« C'est un permis pour les autoriser à abattre des arbres et à aménager le terrain, précise le maire de Saint-Basile-le-Grand, Yves Lessard, joint par *Les Versants*. C'est ce qui leur permettra d'entamer le travail de base. »

Ce sont les équipes des services de l'urbanisme et de l'environnement et du

greffe qui ont travaillé sur le permis à diffuser.

Plusieurs permis

D'ici la fin des travaux, et de façon progressive, la Ville devra autoriser quelque 14 autres étapes. Par exemple, pour permettre l'implantation des fondations, le déplacement des sols, l'utilisation de l'eau dans la rivière Richelieu... « Saint-Basile-le-Grand devra émettre des autorisations pour chacune des étapes à franchir », précise M. Lessard.

Pendant les travaux, un inspecteur de la Ville sera sur place afin d'effectuer une surveillance constante des opérations et s'assurer que les conditions indiquées dans le permis, ainsi que la réglementation municipale, sont respectées. La réglementation de la Ville exige notamment que seuls les arbres dont l'abattage est nécessaire pour la construction des bâtiments et la réalisation des travaux soient coupés et que des bandes d'arbres soient conservées à proximité des routes 116 (boulevard Sir-Wilfrid-Laurier) et 223 (chemin du Richelieu). Un biologiste mandaté par Northvolt sera aussi sur le terrain en tout temps afin de sensibiliser les travailleurs aux différents enjeux liés à la biodiversité et de reconnaître les espèces présentes sur le site afin de les protéger et de les relocaliser.

Début des travaux préparatoires

Avec l'obtention des permis, Northvolt pourra entreprendre les travaux préparatoires, qui débiteront par la coupe, la valorisation des arbres et la préparation du terrain. Toujours selon la séquence « éviter, minimiser et compenser », Northvolt s'engage à éviter la coupe des arbres si elle n'est pas nécessaire et à replanter les arbres coupés qui n'étaient pas morts dans un ratio de plus de 2,5 pour 1.

En plus de s'engager à replanter les arbres coupés, Northvolt a conclu un partenariat avec le Centre de valorisation du bois urbain (CVBU), un organisme à but non lucratif de Saint-Bruno-de-Montarville, qui s'assurera que tout le bois coupé sera valorisé et qu'une partie sera redonnée aux communautés avoisinantes. De plus, il est prévu qu'une partie du bois soit utilisée comme éléments architecturaux sur certains bâtiments de Northvolt Six.

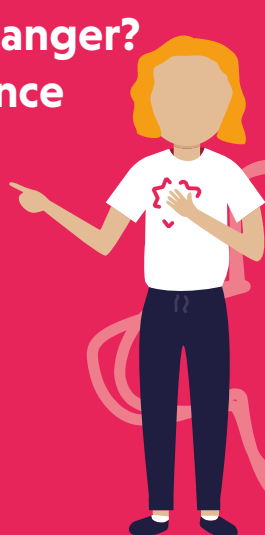
« Que l'on s'entende, la construction commence! »
- Laurent Therrien

Comme il n'est pas possible d'éviter l'ensemble des milieux humides, Northvolt a versé une contribution financière de 4,75 millions de dollars au Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État.

Nouvelle préoccupation pour le CAC

Le Comité action citoyenne (CAC) est mobilisé à l'égard du projet Northvolt et dénonce cette première autorisation du MELCCFP. « C'est une nouvelle préoccupation que les citoyens de Saint-Basile-le-Grand, de McMasterville et de tout le Québec viennent d'apprendre », déplore la porte-parole du Comité action citoyenne, Jacinthe Villeneuve.

Ma vie est en danger?
Je vais à l'urgence



J'ai une grippe?
Je pense que j'ai la Covid?
J'appelle le 811

ou

je consulte mon pharmacien



Montérégie-est

Québec.ca/accessanté

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Est

Québec

Déboisement sur le site de Northvolt

Un mandat pour le CVBU

Le Centre de valorisation du bois urbain (CVBU), qui a pignon sur rue à Saint-Bruno-de-Montarville, a été mandaté par Northvolt pour le déboisement du site. L'organisme s'occupera aussi d'un projet de plantation d'arbres.

Frank Jr Rodi
frod@versants.com

« Sur le projet, nous sommes les premiers chanceux qui allons briser la glace », exprime le directeur général du CVBU, Maxime Bourdeau. Avec les permis du ministère (MELCCFP) et de la Ville de Saint-Basile que Northvolt a obtenus, le CVBU pourrait occuper le site aussi tôt que cette semaine. « Nous devrions être une dizaine sur le terrain, incluant une biologiste, qui inspecte déjà toutes les zones, et une équipe d'abatage », précise M. Bourdeau.

Coupe et valorisation

L'entreprise suédoise aura l'autorisation d'entreprendre les travaux préparatoires. Ceux-ci consistent à couper et à valoriser des arbres, ainsi qu'à préparer le terrain. Selon la séquence « éviter, minimiser et compenser », Northvolt

s'engage à éviter la coupe des arbres si elle n'est pas nécessaire et à replanter les arbres coupés par des arbres vivants dans un ratio de plus de 2,5 nouvelles plantations pour 1 arbre abattu.

Le mandat du CVBU sera de procéder à l'abattage de 8730 arbres vivants et de 5365 arbres morts répertoriés sur le terrain de Northvolt, situé à cheval entre Saint-Basile-le-Grand et McMasterville. On parle de frênes, d'érables, de chênes, de peupliers, de résineux... Questionné par *Les Versants*, Maxime Bourdeau confirme qu'il s'agit du plus grand site sur lequel l'organisme à but non lucratif interviendra. « Nous avons la chance de travailler avec la Ville de Montréal et la Ville de Laval. Nous gérons déjà deux des plus grosses villes, mais du côté d'un partenaire privé, bien sûr, c'est le plus gros projet privé que nous allons avoir. »

Projet de plantation

Le CVBU a aussi été mandaté pour une plantation de compensation. Un projet de plantation de 24 000 arbres, dont plusieurs « de calibre paysager », est dans les plans afin de remplacer les arbres retirés. L'objectif est de les faire croître sur le site même. « Nous pensons que



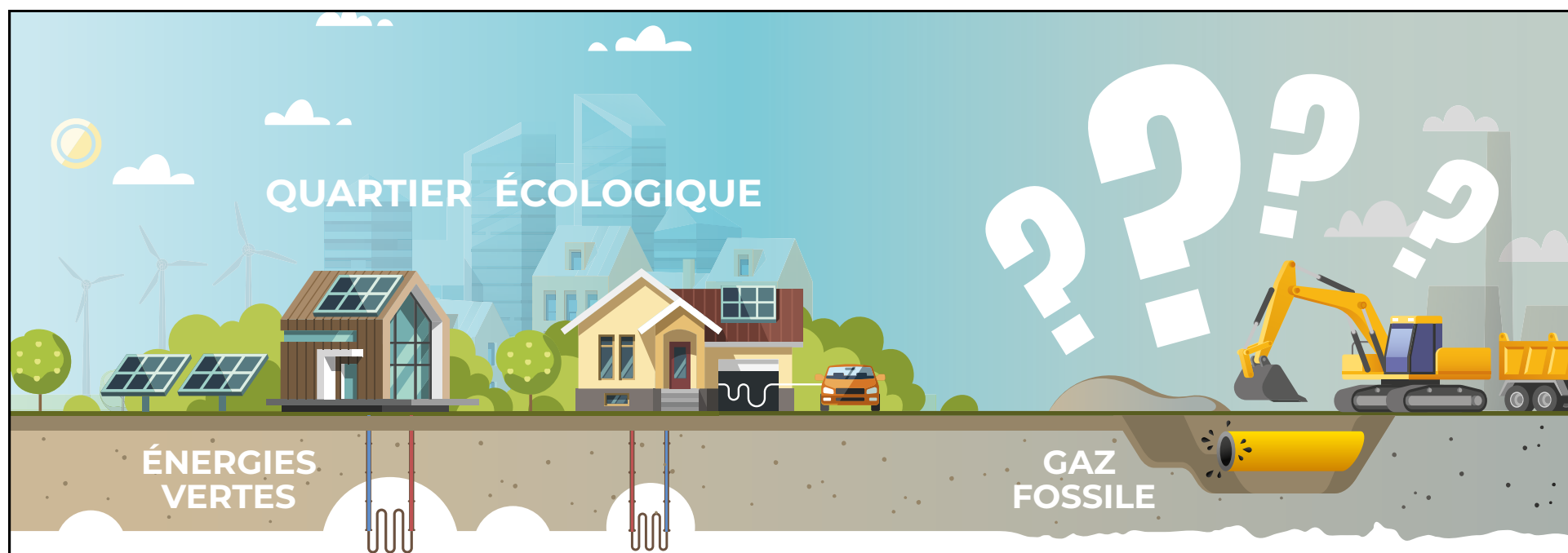
Le directeur général du CVBU, Maxime Bourdeau, et le directeur du développement des affaires de l'organisme, Mathieu Poulin. (Photo : Frank Jr Rodi)

ce sera possible, mais ça va être, à majorité, à replanter sur le terrain. Si nous manquons d'espace, le reste de la plantation sera réalisé à proximité », nous confirme M. Bourdeau. Selon le CVBU, « la clé, c'est la diversité des essences ».

En plus de s'engager à replanter les arbres coupés, Northvolt a conclu un

partenariat avec le CVBU pour s'assurer que tout le bois coupé sera valorisé et qu'une partie sera redonnée aux communautés avoisinantes.

De plus, il est prévu qu'une partie du bois soit utilisée comme éléments architecturaux sur certains bâtiments de Northvolt Six.



Un écoquartier alimenté au **GAZ FOSSILE** ça ne fait aucun sens !

Près de 4000 unités d'habitation seront bientôt construites à Saint-Bruno et le maire s'entête à vouloir alimenter le nouveau quartier avec du gaz fossile*. Pendant que les autres villes travaillent à décarboner les bâtiments, l'administration Grisé veut aller à contre-courant. Pourquoi vouloir rejeter des tonnes de GES quand on sait que des alternatives vertes sont disponibles ?

La ville qui fait notre fierté, elle est verte et innovante. Il n'est pas trop tard pour bien faire les choses.

Surtout, arrêtons de dormir au gaz !

Vincent Fortier
CONSEILLER DISTRICT 2
COURRIEL : vincent.fortier@stbruno.ca

***99%** du gaz distribué par Énergir était du gaz fossile, en 2022.

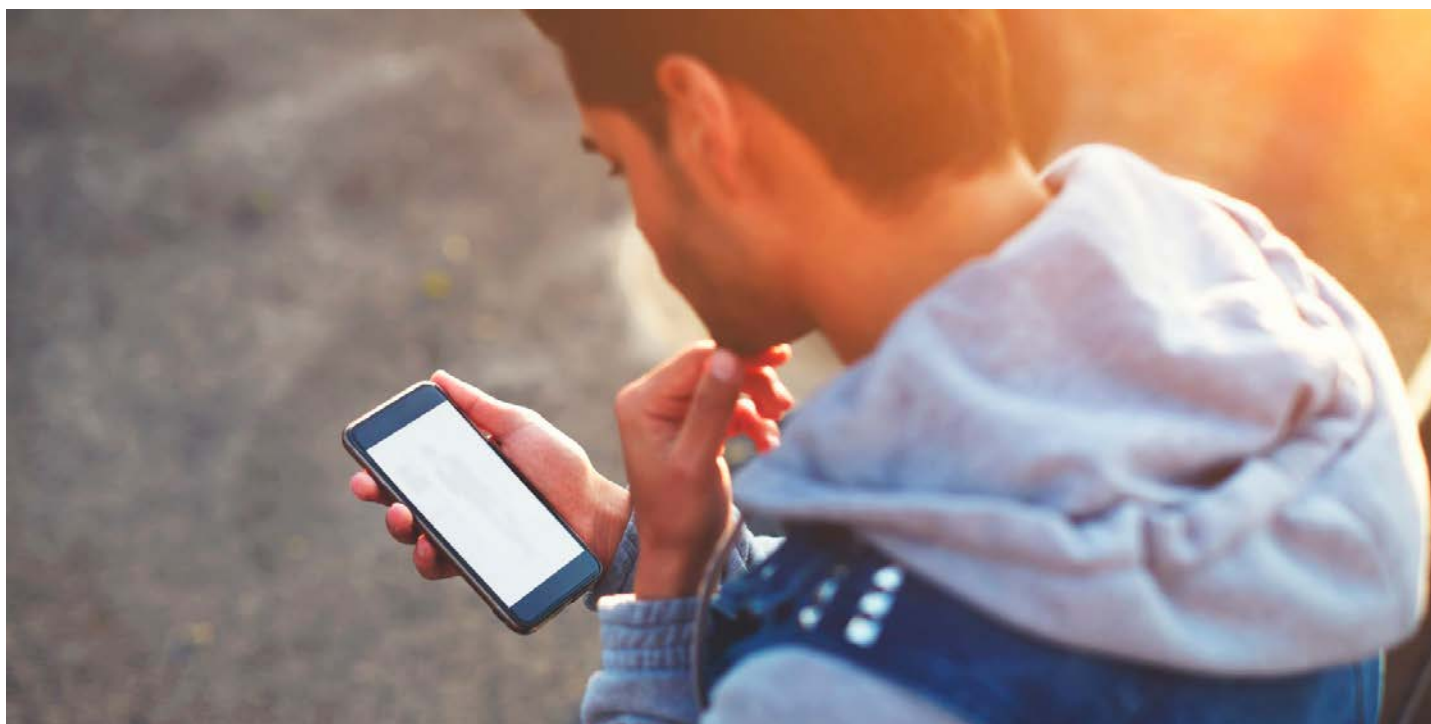
Nouvelle directive du gouvernement provincial

École sans cellulaire

Le retour en classe après les Fêtes a été marqué par l'interdiction des cellulaires en classe.

Alexandra Vieille
Initiative de journalisme local
avieille@versants.com

La nouvelle directive de Québec interdisant les cellulaires dans les salles de cours est entrée en vigueur au retour du congé des Fêtes, faisant de la province la deuxième à mettre en œuvre une telle mesure, après l'Ontario. Cette directive ne s'applique pas seulement qu'aux cellulaires, mais aussi aux écouteurs, aux montres intelligentes et aux tablettes. Elle concerne les écoles primaires et secondaires du secteur public, mais elle donne aux enseignants la possibilité de laisser les élèves utiliser leur téléphone à des fins pédagogiques spécifiques.



La nouvelle directive de Québec interdisant les cellulaires dans les salles de cours est entrée en vigueur au retour du congé des Fêtes. (Photo : archives)

« J'ai le sentiment que 80 % de mes élèves n'ont ressenti que peu ou pas de changement dans ma façon de travailler. »
- Katherine Leadbetter

Selon Katherine Leadbetter, professeure d'anglais à la 5^e année de secondaire à l'école du Mont-Bruno, cette directive ne fait pas beaucoup de différence au sein de sa classe. « J'ai le sentiment que 80 % de mes élèves n'ont ressenti que peu ou pas de changement dans ma façon de travailler. Je crois que j'ai travaillé plus dur pour établir une relation saine et juste avec mes élèves plutôt qu'une relation basée sur des règles et des règlements. Mes élèves savent que je les rappellerai à l'ordre en cas d'utilisation abusive de leur téléphone portable ou de tout autre comportement perturbateur qui nous empêche, moi et leurs camarades de classe, d'apprendre. »

Elle ajoute « Bien sûr, il y a ceux qui sont déconnectés de ma classe.



Selon Katherine Leadbetter, professeure d'anglais à la 5^e année de secondaire à l'école du Mont-Bruno, cette directive ne fait pas beaucoup de différence au sein de sa classe. (Photo : archives)

Historiquement, il y a toujours eu un pourcentage d'élèves qui se déconnectent mentalement en classe. Ils se tournent alors vers un téléphone portable pour se « divertir » et passer le temps entre les sonneries. Auparavant, ils dessinaient, séchaient les cours ou prenaient des notes. C'est ce pourcentage d'élèves qui ressentira le plus l'inconfort des limites imposées aux téléphones portables ».

Pour l'instant

La professeure d'anglais précise que cette mesure est nouvelle et que bien des choses peuvent encore changer. « J'ouvre également la porte à un dialogue sur les raisons pour lesquelles ils pensent que cette mesure a été instaurée. Ils comprennent. Jusqu'à présent, j'ai respecté la règle et je n'ai pas eu à faire face à des réactions négatives. Il est encore tôt, nous sommes tous repo-

sés à la suite du congé des Fêtes, et la situation pourrait être très différente une fois la période de lune de miel terminée. »

Génération

Prochainement, Katherine Leadbetter compte avoir des discussions avec ses élèves concernant l'usage et les abus des technologies. « J'ai eu une brève discussion avec un élève et je lui ai dit que je réfléchissais à l'utilisation et à l'abus des téléphones portables sur leur génération. Cela m'a fait penser qu'en tant qu'adultes, nous sommes prompts à dire « Les téléphones portables ruinent cette génération », mais quelles alternatives ou quels comportements adoptons-nous pour leur enseigner la différence entre une bonne et mauvaise utilisation? », confie Mme Leadbetter.



LES
VERSANTS
DU MONT-BRUNO

Les Versants du Mont-Bruno inc.
1488, rue Montarville J3V 3T5
450 441-5300
versants.com

ÉDITEUR
Philippe Clair
pclair@versants.com

ADJOINTE ADMINISTRATIVE
Michèle Caya
mcaya@versants.com

COORDONNATRICE MARKETING
ET SOLUTIONS MÉDIAS
Mélodie Clair
mclair@versants.com

COORDONNATRICE
VENTES ET SOLUTIONS MÉDIAS
Carole Bouvier
ventes@versants.com

VENTES ET SOLUTIONS MÉDIAS
Sylvie Croze
scroze@versants.com
Serge Cordeau
scordeau@versants.com

DIRECTEUR DE L'INFORMATION
Frédéric Khalkhal
fkhalkhal@versants.com

JOURNALISTES
Frank Jr Rodi
frodj@versants.com
Alexandra Vieille
Initiative de journalisme local
avieille@versants.com

Jean-Christophe Noël
redaction@versants.com

Julien Dubois
Initiative de journalisme local
redaction@versants.com

Mia Delisle
redaction@versants.com

RÉVISEUR - CORRECTEUR
Charles DuBois

INFOGRAPHISTES
Denis Kiopini
Christine Burke

IMPRIMERIE
Transcontinental

DISTRIBUTION
Publi-Sac

19 261 exemplaires

RS RÉSEAU SÉLECT
MULTIMÉDIAS PUBLICATIONS

Initiative de
journalisme local

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

Plan de rattrapage scolaire

Rattraper le temps perdu

Mardi dernier, le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, a présenté son plan de rattrapage scolaire à la suite des grèves.

Du tutorat en dehors des heures de classe pour tous les élèves sera offert. Les élèves auront donc accès à un plus grand nombre d'heures de tutorat, qui serait donné de manière volontaire.

Aide spécialisée

De l'aide spécialisée sera offerte aux élèves ayant des besoins particuliers. Selon le choix des moyens mis en place par les écoles, cette aide pourrait se donner à l'extérieur des heures de classe, par le personnel spécialisé, à de petits groupes d'élèves qui ont les mêmes difficultés.

Cours d'été

« Dans le contexte où des élèves pourraient avoir des défis plus grands en raison du nombre de jours d'école manqués, nous allons rendre gratuits les cours d'été pour les élèves de 4^e et 5^e secondaire dans les matières pour lesquelles des épreuves sont imposées », a mentionné le ministre.

Plus de soutien

Un fonds d'urgence de 42 millions de dollars sera mis en place pour les organismes et les partenaires qui travaillent en éducation pour permettre de financer des initiatives de persévérance dans un contexte de rattrapage scolaire.

Offre de rattrapage

Les écoles pourraient être ouvertes pendant la semaine de relâche, selon les plans établis par chacune. Ces services seraient offerts par le personnel des écoles sur une base volontaire et assortis d'une rémunération additionnelle.

Calendrier et épreuves ministérielles

Les épreuves ministérielles prévues à la fin de mai et au début de juin 2024 pourraient être reportées de deux à sept jours, sans toutefois dépasser le 24 juin. Afin d'accorder une part plus importante aux évaluations des enseignantes et enseignants, le ministre a l'intention de modifier la pondération des épreuves ministérielles. Les épreuves du primaire et de 2^e secondaire compteraient pour 10 % des résultats finaux des compétences évaluées (au lieu de 20 %). Les épreuves ministérielles de 4^e et 5^e



La date maximale pour la transmission du deuxième bulletin serait reportée et passerait du 15 au 28 mars 2024. (Photo : archives)

secondaire compteraient pour 20 % des résultats finaux des compétences évaluées (au lieu de 50 %).

Par ailleurs, les épreuves ministérielles de 4^e et 5^e secondaire nécessaires à la sanction porteront sur les apprentissages prioritaires. De plus, la date de remise du bulletin de la deuxième étape sera reportée.

Calendrier de mise en œuvre des plans de rattrapage scolaire

Pour les semaines des 8 et 15 janvier, il

y aura une évaluation des besoins des élèves par les enseignants et les équipes-écoles. Pour la semaine du 22 janvier, des communications aux parents des élèves concernés par les mesures de rattrapage. Pour la semaine du 29 janvier, ce sera le démarrage des mesures de soutien aux élèves selon les plans locaux de rattrapage qui auront été déterminés par le centre de services et les écoles. Ces plans seront établis selon les besoins des élèves.

(AV)



**AUDI
ST-BRUNO**



DILAWRI
LE PLUS GRAND GROUPE AUTOMOBILE AU CANADA

Q8

**AUDI
E-TRON 2024**



LE NOUVEAU VUS HAUT DE GAMME ENTIÈREMENT ÉLECTRIQUE

PDSF À PARTIR DE

96 250\$*

MENSUALITÉ À PARTIR DE

1 206\$*

AVEC ACOMPTÉ DE 8 000 \$
JUSQU'À 48 MOIS .

*CERTAINES CONDITIONS S'APPLIQUENT.

1917, BOULEVARD SIR-WILFRID-LAURIER, SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE ▶ 450 653-7553 ▶ AUDISTBRUNO.CA

1221013134-170124

CHRONIQUE JARDINAGE



Line Marie Laurin, des Jardins communautaires de Saint-Basile-le-Grand

Première édition de la Fête des semences à Saint-Basile

Le début de janvier est pour moi le moment de dresser l'inventaire de mes sachets de semences de l'année précédente, de feuilleter les catalogues des semenciers et de consulter leurs sites de vente. Pour moi, c'est comme entrer dans une chocolaterie. Tout est tentant, ce qui fait que je me laisse aller à des achats compulsifs. Bien conservées, ces semences peuvent survivre quelques années, selon les espèces.

Mais cette année, je pourrai me procurer mes semences directement auprès des semenciers puisque Les Jardins communautaires de Saint-Basile-le-Grand organisent la première édition de la Fête des semences, qui se tiendra le 3 février prochain, au 50, rue Robert, dans les locaux du centre de bénévolat. L'activité battra son plein de 9 h 30 à 16 h.

Depuis quelques mois, Sandra Beauregard, présidente de l'organisme, et son équipe réfléchissent au moyen de faire connaître le jardinage écologique, de diffuser de l'information et de permettre aux jardiniers amateurs d'échanger conseils et semences récoltées et conservées au fil des ans.

Le mois de février est propice à l'activité, puisque c'est le moment où l'on planifie ses plantations et où l'on dresse la liste des semences dont on aura besoin au potager et pour les semis intérieurs.

Au programme : Deux semenciers bien connus, Les Jardins de l'Écoumène et Annie au Jardin des merveilles, offriront leurs variétés 2024 de tomates, de poivrons, de piments, d'aubergines et autres légumes. La Maison autochtone de Mont-Saint-Hilaire nous présentera ses contes et légendes afin de nous familiariser avec les pratiques horticoles des Premières Nations. Des semences du patrimoine et des variétés autochtones seront proposées à l'achat. En avant-midi, un atelier sur la façon de réussir ses semis intérieurs sera présenté.

Mais ce que Sandra Beauregard désirait le plus de cette Fête des semences, c'était de créer un lieu propice à l'échange de semences entre jardiniers. Vous pourrez donc apporter vos propres semences et les échanger avec d'autres passionnés du potager. Sandra a pensé à tout : un kiosque d'échange vous accueillera et chaque échange vous permettra de participer à un tirage. Les Jardins communautaires possèdent aussi plusieurs variétés de graines récoltées au potager; celles-ci seront en vente et tous les profits de cette journée seront remis à l'OBNL afin de financer ses activités éducatives.

À en croire Sandra Beauregard et son équipe, cette Fête des semences n'est qu'un début. D'autres ateliers, conférences et rassemblements seront présentés aux jardiniers de Saint-Basile-le-Grand et de la région en 2024.

Un système de santé défaillant

Je vais vous raconter des expériences vécues qui me font dire que notre ministre de la Santé est complètement à côté de la plaque pour ce qui est soi-disant de ses programmes pour redresser ce ministère. En effet, le débordement des urgences, cela fait plusieurs années que ça dure, avec des attentes énormes allant à 24 h et plus. Alors, de prendre pour exemple, cette année, les différentes épidémies qui, je le reconnais, ont un *impact* sur les urgences, mais qui n'est pas unique à cette année, mais depuis des années, avec des plans de notre ministre Dubé, qui sont des camouflages pour détourner à ne pas avoir à se justifier pour ce qui est une catastrophe cette année.

Maintenant on parle d'organismes de remplacement pour désengorger les urgences, des organismes qui ne fonctionnent pas et je vais le prouver. Le premier est le fameux Bonjour Santé. C'est une aberration totale. Dans mon cas, je l'ai utilisé et j'ai même payé par mois pour en avoir les avantages, comme des rendez-vous avec un délai d'attente de maximum 72 heures. Eh bien, pendant des mois où j'utilisais Bonjour Santé, je n'ai jamais pu avoir un rendez-vous correct, pour ne pas dire un rendez-vous normal, avec comme réponse « Nous n'avons aucune disponibilité ». Mais par contre, ce service avait une disponibilité de me prendre 22 \$ par mois. Je me suis retiré de ce service et je me suis même permis d'expliquer pourquoi je me suis retiré et je n'ai eu aucun retour à mon commentaire.

Maintenant, revenons au fameux « 811 option 2 ». C'est ridicule. Quand je n'avais pas un groupe de médecins de famille auquel, maintenant, je suis rattaché avec aussi des problèmes.

Dans un premier temps, le « 811 option 3 » met les personnes en attente, pouvant aller à plus d'une heure avec une finalité d'avoir la ligne coupée. Une autre aberration.

Dans le deuxième cas, j'ai reçu une lettre me disant que maintenant, j'étais affilié à un groupe de médecins, mais pour prendre un rendez-vous, je devais toujours passer par le 811, et c'est ce que j'ai fait et obtenu un rendez-vous après deux semaines et non 72 h, et je peux dire que deux semaines après, car j'avais porté une plainte officielle, et donc, je me suis rendu à ce rendez-vous qui, pour moi, devait être une solution, mais j'en suis revenu, car la solution n'était pas là. En effet, dès que je suis entré dans le cabinet du médecin, je savais que ce médecin avait deux listes, une liste pour ses patients et une autre pour les patients du Guichet d'accès à la première ligne (GAP), et je ne vais pas aller plus loin dans ces explications, à moins que vous ne me demandiez de vous les fournir.

Pour moi, il existe des solutions à cette catastrophe sanitaire, comme cela se passe dans certains pays en Europe et en France, mon pays. Entente avec le privé pour avoir des médecins disponibles, ce que je fais avec ma famille, car on est sur le privé avec des rendez-vous sur 72 heures maximum, mais avec un coût financier élevé, 230 \$ par consultation, coût que le gouvernement devrait prendre en compte.

Aussi, certains contrôles devraient être faits par le gouvernement pour voir des cliniques pratiquement désertes en milieu de l'après-midi avec un nombre élevé de médecins dans ces cliniques, sans compter les infirmières cliniciennes. Je me suis per-

mis de le constater, car j'ai vu des cliniques à l'intérieur avec quatre ou cinq personnes en attente. C'est aberrant.

Aberrant aussi de voir, le vendredi ou le jeudi, des médecins quitter leur travail à 15 h. Est-ce que cela serait possible qu'ils travaillent jusqu'à 18 h ou 19 h? Et je pourrais même citer d'autres exemples. Alors, c'est facile de dire toujours la même chose, les mêmes conneries pour se justifier, mais des solutions, il en existe, mais notre ministre de la Santé ne veut pas les voir de peur d'offenser les médecins. Quand je raconte cela à ma famille en France, elle trouve cela aberrant, un pays de 66 millions de personnes où l'attente dans les urgences est entre quatre et cinq heures maximum, et que ces patients en France trouvent cela trop long.

Comment, chez nous, un ministre de la Santé complètement dépassé peut-il dire aux malades de ne pas se rendre à l'urgence ou dire que maintenant, les orphelins de la santé n'auront plus la possibilité d'avoir un médecin de famille et que pour eux, la seule solution sera toujours de passer par le GAP?

Je vais arrêter là, mais je pourrais encore continuer, car en tant qu'orphelin de la santé, je suis tanné de voir un ministre de la Santé incapable de gérer son ministère et se foutre des personnes malades, et je peux rajouter que je devrais être un patient prioritaire dû à mon état de santé, et mon épouse aussi. Je paie des impôts et je n'ai pas de service.

Jean Louis Di Scala

LE CLIC DE LA SEMAINE



Coucher de soleil à Saint-Basile.
(Photo : Monique Bourdon)

**FAITES-NOUS
PARVENIR VOS
PHOTOS À
REDACTION@VERSANTS.COM**
(Les photos publiées peuvent être réutilisées pour illustrer des articles de nos publications.)

Parlement étudiant du Québec

L'expérience de Julien Bérubé



Julien Bérubé (Photo : courtoisie - Layla Bechou)

Le 37^e rassemblement du Parlement étudiant du Québec a réuni, pendant une semaine, près de 150 jeunes à l'Assemblée nationale à Québec. Pendant quelques jours, Julien Bérubé, un citoyen de Saint-Bruno-de-Montarville, a vécu l'expérience.

Frédéric Khalkhal
fkhalkhal@versants.com

Il a fallu attendre une pause du ministre de l'Énergie siégeant à l'Assemblée nationale du Québec pour que le journal puisse parler à Julien Bérubé. Dans le salon Bleu, lors du 37^e rassemblement du Parlement étudiant du Québec (PEQ), les cellulaires sont interdits.

Julien a 19 ans. C'est par le biais de ses amis du cégep qu'il a pris connaissance de cette occasion de devenir député le temps d'une semaine à Québec.

« Je suis en première année de droit à l'Université de McGill et on peut dire que j'ai de l'intérêt pour la politique depuis que je suis tout petit.

Déjà, dans l'auto de mes parents pour aller à l'école, j'attendais impatiemment le radiojournal. Même si cette simulation grandeur nature d'une semaine à l'Assemblée nationale est une grande pièce de théâtre, cela m'a permis de voir comment la vie politique dans cette institution se passait. De voir les difficultés que cela représente, la vie politique. »

Expérience immersive

Comme Julien, près de 150 jeunes des quatre coins du Québec ont siégé à la place des parlementaires dans l'enceinte de l'Assemblée nationale du 2 au 6 janvier, à l'occasion du 37^e PEQ.

Les caucus des « Bleu(e)s » et des « Rouges » ont présenté six projets de loi, deux budgets et deux projets de livre, qui porteront notamment sur l'habitation, les transports, le travail et les ressources naturelles.

Les deux caucus ont formé tour à tour le gouvernement et l'opposition officielle.

Alors qu'il était dans la majorité, Julien, en tant qu'élu de la circonscription de Nicolet-Bécancour, a occupé le rôle de ministre de l'Énergie. Sa mission a été de promouvoir l'énergie nucléaire au Québec. « Nous ne devons pas défendre nos convictions personnelles mais se mettre dans la peau d'un caucus très à droite, très favorable à la privatisation. »

Éducatif

« Le PEQ veut représenter l'expérience parlementaire de la manière la plus réaliste possible. En quelques jours seulement, les membres ont participé à la rédaction de projets de loi et de déclarations ministérielles, à la critique de discours, à la période de questions et aux commissions parlementaires. De surcroît, tout cela a eu lieu à l'Assemblée nationale, soit au même endroit où siègent habituellement les députées et députés! », explique Fanny Dagenais-Dion, présidente du conseil d'administration de l'Assemblée parlementaire des étudiants du Québec (APEQ), l'organisme derrière cette activité.

Le réalisme de la simulation a été poussé jusqu'à faire vivre l'expérience à d'autres étudiants qui, eux, devaient jouer le rôle de journalistes. Chaque jour, ces derniers devaient produire deux journaux distincts qui alimentaient les débats.

Depuis maintenant plus de 35 ans, au moins 2 000 jeunes âgés de 18 à 25 ans ont expérimenté les rouages du système parlementaire québécois. Certains d'entre eux ont endossé le rôle de député par la suite ou le sont actuellement. D'autres sont maintenant des journalistes de renom. L'intérêt de poursuivre en politique est d'ailleurs très présent chez Julien. « C'est une expérience très réaliste. J'ai eu la chance de siéger dans le salon Bleu. On a eu droit à une belle visite du personnel de l'Assemblée nationale, une visite que je recommande à tout le monde. »

Le PEQ a avant tout une mission pédagogique et il permet aux participantes et participants d'approfondir leurs connaissances sur les institutions parlementaires québécoises.

APPEL DE CANDIDATURES

Conseil local du patrimoine et de toponymie (CLPT)

La Ville est à la recherche d'un citoyen bénévole pour siéger au sein de son Conseil local du patrimoine et de toponymie.

Mandat du comité

Le comité a pour fonction d'étudier et de soumettre au conseil municipal des avis et des recommandations en ce qui a trait au patrimoine et à la toponymie.

Rencontres

Les rencontres se tiennent tous les mois, lorsque requis, de 15 h à 16 h 30.

Profil recherché

- êtes résident de Saint-Bruno;
- êtes intéressé et concerné par le patrimoine, l'histoire et l'évolution de votre ville, l'architecture du paysage ainsi que la toponymie.



POUR POSTULER

Faites parvenir votre curriculum vitae :

- par courriel à : urbanisme@stbruno.ca
- par la poste à : Hôtel de ville - À l'attention de Mme Caroline Pagé
1585, rue Montarville, Saint-Bruno-de-Montarville (QC) J3V 3T8

Présentez votre candidature!

Date limite : 4 février 2024

citoyen.stbruno.ca/mavoix



JE M'ENGAGE POUR l'eau

Vous hésitez à faire installer un compteur d'eau dans votre résidence? La Ville répond à vos questions :

EN LIGNE

25 janvier, 19h à 20h

Venez quand vous pouvez!



stbruno.ca/compteurs



Étude sonore autour de l'aéroport de Montréal Saint-Hubert

Des villes vigilantes

Les villes de Saint-Bruno-de-Montarville et de Sainte-Julie ne sont pas encore prêtes à dévoiler leur étude sur les nuisances sonores de l'aéroport. En attendant, nous avons demandé aux municipalités de notre territoire de commenter les résultats de l'étude acoustique de l'aéroport.

Frédéric Khalkhal
fkhalkhal@versants.com

Membre du groupe de travail sur le Développement durable et le Climat sonore issu de la Table de développement de l'Aéroport Montréal Saint-Hubert (YHU) (composé d'élus, d'acteurs de l'écosystème de l'aéronautique et de représentants des citoyens), Marc-André Paquette, élu du district 8 à Saint-Bruno-de-Montarville et responsable du dossier de l'aéroport Montréal Saint-Hubert, a répondu aux questions du journal. « L'étude sonore de l'Aéroport Montréal Saint-Hubert nous apporte une pièce au casse-tête des nuisances sonores, mais nous la regardons avec scepticisme. Il faut saluer quand même l'effort de transparence de cette nouvelle administration. Ce n'était pas le cas avant », nous indique l'élu d'un district qui voit passer les avions au-dessus de son quartier.

Pour le maire de Saint-Basile-le-Grand, Yves Lessard, dont la Ville est représentée au groupe de travail, les enjeux sont différents.

La crainte de M. Lessard, c'est qu'avec la nouvelle aérogare, « avec 4 millions de nouveaux passagers prévus, il est possible que l'aéroport réouvre certains corridors qui ont été fermés passant au-dessus de Saint-Basile. C'est ma crainte. De plus, compenser la réduction des vols des avions écoles par des plus gros porteurs, cela nous amène à nous poser certaines questions. Mais il n'y a jamais d'étude inutile. Elle servira de référence, même si ses résultats sont hypothétiques ».

L'étude de l'aéroport

Rappelons qu'un peu avant l'arrivée de la nouvelle année, YHU a rendu publique une étude se basant sur la simulation de l'impact sonore des avions sur certains sites des villes limitrophes à l'aéroport. Une demande du groupe de travail. Le rapport d'évaluation acoustique avait pour objectif d'établir le portrait du climat sonore de l'aéroport en 2022 et de le comparer à la situation projetée à l'ouverture du terminal, en juillet 2025. Il en découlerait, selon les gestionnaires, que YHU ne sera pas plus bruyant à l'ouverture du nouveau terminal qu'aujourd'hui.

« L'étude sonore de l'Aéroport Montréal Saint-Hubert nous apporte une pièce au casse-tête des nuisances sonores, mais nous la regardons avec scepticisme. »
- Marc-André Paquette

« Ce ne sont que des simulations. Il faudra attendre pour entendre. Cette étude contribuera à la discussion avec l'aéroport pour trouver des solutions. Aujourd'hui, l'aéroport nous indique qu'avec plus de vols, il y aura moins de bruit. Je ne vois pas comment cela sera possible, même si je peux comprendre leur raisonnement, mais la population a le droit d'être sceptique », de mentionner M. Paquette.

La table de travail n'a pas encore une année et les représentants qui y participent ne sont pas tous favorables à un développement de l'aéroport. « Lors de notre première rencontre, j'étais curieux de savoir qui serait autour de la table. Heureusement, il n'y a pas que



La nouvelle aérogare actuellement en chantier devrait accueillir 4 millions de nouveaux passagers. (Photo : Frédéric Khalkhal)

des acteurs favorables à un développement aéroportuaire effréné. C'est une belle évolution. Avant, il fallait se contenter d'un envoi de courriel ou de faire du piquetage pour avoir des réponses. Cependant, il est difficile encore de dresser le bilan de cette table de travail, qui n'a pas encore une année », d'indiquer M. Paquette.

Pour M. Lessard, les discussions sont toujours « laborieuses. Il faut cependant reconnaître que la présence de M. Diamond (Simon-Pierre Diamond, vice-président des affaires corporatives et porte-parole de l'aéroport Montréal Saint-Hubert) permet une certaine rétroaction désormais ».

Étude des villes

L'étude sonore des villes de Saint-Bruno et de Sainte-Julie, qui tarde à paraître, pourra être comparée à celle de l'aéroport. « Avec notre étude qui, bien évidemment, n'est pas parfaite, on sera capables de parler le même langage que l'étude qui a été publiée par l'aéroport. Bien sûr, nos appareils ont détecté tous les bruits ambiants, mais lorsqu'un pic sonore correspond au vol d'un avion noir à une certaine heure de la nuit, il n'est pas difficile de faire le rapprochement », précise M. Paquette.

Les deux villes ont réalisé cette étude en collaboration mais ne souhaitent pas la dévoiler tout de suite afin de traquer les données de la bonne manière. « Nous avons voulu mettre des chiffres sur une perception plutôt que de parler du nombre de plaintes. Cette étude nous permettra d'être crédibles. C'est sûr que l'on n'a pas le pouvoir d'empêcher le développement de l'aéroport sur le territoire qui n'est pas le nôtre, mais les mentalités semblent commencer à changer. »

La Ville de Saint-Basile-le-Grand n'a pas participé, avec ses deux homologues, à cette étude sonore menée par les municipalités. « Nous avons déposé ensemble un mémoire, mais nous étions moins impactés par les nuisances sonores de l'aéroport depuis que le corridor aérien qui passait au-dessus de la rue Jasmin a été modifié.

On est, en tous les cas, beaucoup moins concernés que Sainte-Julie et Saint-Bruno. »

Plus fort que de se satisfaire des résultats de l'étude de l'aéroport, les villes voisines n'ont qu'une seule volonté, celle de réduire les nuisances sonores auprès de leurs citoyens.

#1 AU QUÉBEC EN 2023*

*en revenus de rétributions, parmi les 2418 courtiers Royal LePage, dans la catégorie courtier individuel.



412 B, rue Principale, Saint-Basile-le-Grand
Superbe propriété contemporaine, presque neuve (construction 2022) sise sur un terrain magnifiquement paysagé offrant une vue imprenable sur un boisé. Véritable impression d'avoir aucun voisin à l'arrière. La maison se distingue, entre autres, par l'impressionnant plafond cathédrale au salon, le foyer au bois dans cette même pièce, la magnifique cuisine aux multiples commodités, la cour spectaculaire avec piscine creusée chauffée et bien plus! Hâtez-vous!
1 388 000\$ CENTRIS 10451098



1934, rue des Cèdres, Saint-Bruno-de-Montarville
Superbe propriété contemporaine, actualisée en 2022, sise sur un terrain magnifiquement paysagé et située sur une des plus belles rues de Saint-Bruno. La maison compte un total de quatre chambres à coucher, deux salles de bain et une salle d'eau. La demeure se distingue, entre autres, par la magnifique cuisine aux multiples commodités, la salle à manger avec banquette et rangement intégré, la fenestration abondante, la cour spectaculaire avec piscine creusée chauffée et bien plus! Hâtez-vous!
1 299 000\$ CENTRIS 24001147



7462, rue des Jacinthes, Saint-Hubert
Charmante propriété de type multi-paliers impeccablement entretenue par ses propriétaires d'origine! Elle compte un total de trois chambres à coucher, une salle de bain et une salle d'eau. La cour arrière est très bucolique, ceinturée par des haies de cèdres et enjolivée de nombreux arbres matures. La maison est très fenêtrée et la luminosité est vraiment appréciable dans les pièces de vie. Un endroit où il fait bon vivre, à proximité de la nouvelle école primaire, d'un parc pour enfants et de toutes les commodités! À voir rapidement!
775 000\$ CENTRIS 13306156



524, rue Daoust, Sainte-Julie
Superbe propriété de type plain-pied impeccablement rénovée au fil des ans et minutieusement entretenue. La maison compte un total de quatre chambres à coucher et deux salles de bain. Parmi les caractéristiques distinctives, on retrouve, entre autres, le superbe aménagement paysager à l'avant et à l'arrière de la maison. Le terrain et les plates-bandes sont dotés de gicleurs. Le patio et la terrasse au sol permettent d'apprécier les joies de l'été dans le confort du foyer. Un véritable clé en main! À voir!
649 000\$ CENTRIS 23665676



1092, rue Galinée, Saint-Bruno de Montarville
Localisation de choix! Propriété de type multi-paliers située dans un secteur mature et homogène de Saint-Bruno! À quelques pas du village (commerces et services) et de toutes les commodités pour élever des enfants (école secondaire, école primaire, aréna, parc, terrains de sports). La maison compte un total de 4 chambres à coucher et 2 salles de bain. La cour est bordée par des haies de cèdres matures. À voir!
599 000\$ CENTRIS 24978904



264, rue Principale, Saint-Basile-le-Grand
Magnifique propriété sise sur un terrain bucolique de 16 058 pc. En plus de son terrain spectaculaire, la maison offre plusieurs espaces de vie conviviaux sur deux étages, ainsi qu'un sous-sol très lumineux avec une entrée extérieure. Un garage détaché, une piscine hors terre et deux foyers au bois viennent ajouter aux commodités agréables de cette maison. Une véritable oasis de paix, idéalement située dans le secteur Village de Saint-Basile-le-Grand, à proximité des commerces, de la route 116 et du train de banlieue. À voir!
539 000\$ CENTRIS 23492660

**VENDU****1617, rue Gauthier, Saint-Bruno-de-Montarville****VENDU****1, rue Beaumont est, Saint-Bruno-de-Montarville****VENDU****50, rue de la Carrière app. 314, Carignan****VENDU****120, rue Thérèse Casgrain, Saint-Bruno-de-Montarville****VENDU****385, rue Orchard, Saint-Bruno-de-Montarville****VENDU****427, chemin du Richelieu, McMasterville****VENDU****501, rue Main app. 201, Ayers Cliff****VENDU****1047, rue Cadillac, Saint-Bruno-de-Montarville****VENDU****1710, rue Socrate, Brossard****VENDU****2215, Place des Tilleuls app. 301, Saint-Bruno-de-Montarville****ROXANNE JODOIN**

courtier immobilier résidentiel

www.roxannejodoin.com**C 514 999.7931**rjodoin@royallepage.ca

10 ROYAL LEPAGE^{INC.}
CLUB DES
DIX^{ME} 2023
INDIVIDUEL - QUÉBEC

ROYAL LEPAGE^{INC.}
TOP 2%
NATIONAL²⁰²³

ROYAL LEPAGE^{INC.}
CERCLE
EXÉCUTIF 2023

ROYAL LEPAGE
PRIVILÈGE

Agence immobilière franchisée et autonome

JOUONS

DEHORS *cet hiver*

LA JOURNÉE « PLAISIRS D'HIVER »

20 JANVIER

Patinoires Elizabeth-Lochtie et Lac du Village
Pente à glisser du parc Duquesne



OLYMPIADES HIVERNALES « PLAISIR PLEIN AIR »

17 FÉVRIER

Parcs Albert-Schweitzer et Mgr-Gilles-Gervais



JOURNÉE DES CANADIENS

24 FÉVRIER

Au Lac du Village



DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE JUSQU'AU 12 MARS

EXPOSITION *L'HIVER IMAGINAIRE*

de Valérie Trudel au Parcours du Lac

JUSQU'AU 30 AVRIL

Fête du Lac

3 et 4 février

Lac du Village

Activités
gratuites
pour tous

Samedi 3 février, de 17 h à 22 h

Patinage * Expositions * Prestation du DJ Godsta *
Spectacle de *La Grand-Messe, hommage aux Cowboys Fringants* *
Feu d'artifice * Kiosques alimentaires et boissons alcoolisées

Dimanche 4 février, de 10 h à 16 h

Vélos à pneus surdimensionnés (*fat bike*) * Jeux gonflables *
Tours de carriole * Spectacles et animations en patin *
Kiosques alimentaires * Tire sur la neige *
Patinage et hockey * Zumba * Expositions *
Miniferme * Glissades sur tubes *
Dévoilement des gagnants
du concours *Ma Ville en couleur*


Saint-Bruno
DE-MONTARVILLE

PROGRAMMATION :
stbruno.ca/fete-du-lac



Stéphane Bergeron
Député de Montarville

1990, Léonard-de-Vinci, bur. 201
Sainte-Julie, Québec J3E 1Y8
Tel.: 450 922-BLOC (2562)
stephane.bergeron@parl.gc.ca

Nathalie Roy

Députée de Montarville
Présidente de l'Assemblée nationale



**LES
VERSANTS
DU MONT-BRUNO**

SERVO-ROBOT

°S

STELPRO

confort 360

Saint-Bruno-de-Montarville

Des jumelles sur scène

Françoise et Josette Lépine, du cirque et théâtre de rue Les Sœurs Kif-Kif, présenteront un spectacle pour un jeune public à Saint-Bruno le 21 janvier prochain.

Alexandra Vieille
Initiative de journalisme local
avieille@versants.com

Françoise et Josette Lépine sont des jumelles identiques. Elles se sont associées pour créer leur propre entreprise dans le domaine du divertissement. Leur tournée s'arrête à Saint-Bruno à la fin du mois de janvier.

Parcours

Françoise est diplômée en violoncelle du Conservatoire de musique de Rimouski. Elle termine en 2009 une maîtrise en physique théorique.

Josette foule la scène pour la première fois en tant que pianiste au Conservatoire de musique de Rimouski. Après ses études, elle devient accordéoniste et s'initie aux arts de la rue en 2001, grâce à cet instrument polyvalent qui lui permet de travailler avec des comédiens et divers

types d'artistes. Intéressée par les arts vivants, elle accumule ensuite de nombreuses formations en théâtre physique, danse et cirque, tout en complétant une maîtrise en physique.

Les Sœurs Kif-Kif

En 2007, elles fondent leur compagnie de théâtre de rue, *Les Sœurs Kif-Kif*. Le mot *kif-kif* est un adjectif familier et argotique qui signifie « pareil » ou « de même ».

« Nos créations sont ludiques et proposent un humour à la fois tendre et intelligent, accessible aux enfants comme aux adultes. Multidisciplinaire, notre travail entrelace théâtre, musique, cirque, robotique, marionnette et performance », mentionne Françoise Lépine. Leurs créations ont été présentées plus de 1 000 fois dans 20 pays. De plus, elles ont travaillé de concert avec le Musée national des beaux-arts du Québec et le Cirque du Soleil.

« L'humour est notre outil de prédilection. Nous l'utilisons pour explorer le thème de l'innocence et ses liens avec la fraîcheur de la spontanéité et la rudesse de l'imprévisibilité », confie l'artiste.



Leurs créations ont été présentées plus de 1 000 fois dans 20 pays. (Photo : courtoisie)

« **Multidisciplinaire, notre travail entrelace théâtre, musique, cirque, robotique, marionnette et performance.** »
- Françoise Lépine

Spectacle

Des sœurs jumelles présentent *Département des retours*, là où l'on inspecte la marchandise que les consommateurs mécontents ont retournée au magasin.

Elles traitent les plaintes comme on ouvre des boîtes de bonbons. Sur leur convoyeur, elles découvrent toutes sortes d'objets dysfonctionnels et d'erreurs de fabrication.

Peu à peu, la tentation de jouer avec la marchandise s'empare d'elles, mais les objets leur jouent plus d'un tour.

« *Département des retours* est un cabinet de curiosités ordinaires, un regard ludique sur l'absurdité de la vie moderne.

Espérons qu'il invitera les spectateurs de tous les âges à se rappeler que l'humain précède l'objet, qu'il peut en faire ce qu'il veut », explique Françoise Lépine.

Le spectacle aura lieu le 21 janvier à 13 h 30 au Centre Marcel-Dulude. D'une durée de 55 minutes, il est destiné à un public de quatre ans et plus.

CONCOURS

Dévalez

les pentes cet hiver !

À GAGNER :

4 BILLETS DE 4 HEURES CHEZ SKI SAINT-BRUNO

QUAND : Pendant la saison 2023-2024 valides jusqu'au 1^{er} avril 2024

OÙ : Ski Saint-Bruno
550, rang des Vingt Cinq Est

Inscris-toi chaque jour au versants.com onglet concours

Tirage le 22 janvier 13 h.

Une invitation de :

Saint-Bruno-de-Montarville

Faire peau neuve

Le Bistro Rabastalière, un restaurant faisant partie du patrimoine de la restauration à Saint-Bruno-de-Montarville, renaît sous le nom de Mercat 1484.

Alexandra Vieille
Initiative de journalisme local
avieille@versants.com

Le restaurant Mercat 1484, qui veut dire « marché » en catalan, ouvrira ses portes cette semaine après avoir fait plusieurs rénovations.

La décision de transformer le Bistro Rabastalière a été prise à la suite de plusieurs facteurs, dont le départ de Norbert et Marc-Olivier Gavina. « Depuis que l'établissement a été déplacé [du chemin de la Rabastalière vers la rue Roberval], il n'avait plus la même âme. Les gens ne trouvaient pas que cela était comme avant. Les ventes ont diminué et on a cherché à donner un vent de fraîcheur au restaurant », mentionne Jean-Éric Lemieux, directeur régional des services alimentaires chez Cogir.

Nouveau chef

Pour ce faire, le chef Mario Navarrete Jr a été approché. Celui-ci est reconnu par plusieurs guides culinaires pour son travail dans divers restaurants à Montréal, dont le restaurant Madre, classé parmi les meilleurs restaurants du pays par Vacay en 2010. De plus, le sommelier José Lopez, fondateur de Sommelier indépendant, une entreprise spécialisée dans l'importation de vins espagnols au Québec, s'est joint à l'équipe.

C'est à la suite de rencontres avec ces deux professionnels que le concept d'un restaurant fusion cuisine péruvienne et ibérique est né. Jean-Éric Lemieux est confiant quant à l'ouverture du restaurant. « Il n'y a pas d'autres restaurants de ce genre à Saint-Bruno. Je pense que les gens apprécieront cette nouveauté. »

Plus qu'un restaurant

En plus du restaurant, l'établissement

abritera une boutique ainsi qu'une cantine, une salle privée et un club de vin. La boutique offrira des plats pour emporter, tandis que la « Cantina » offrira un espace bar. Une salle privée, « Los Ochos », sera disponible également. Celle-ci peut accueillir un maximum de huit convives. Au club de vin, une initiative pour les amateurs, les gens pourront découvrir, déguster et apprendre sur des vins du monde entier.

*« Il n'y a pas d'autres restaurants de ce genre à Saint-Bruno. »
- Jean-Éric Lemieux*

Historique

En 2020, en raison de la pandémie de COVID-19, le restaurant, ouvert depuis 1979, fermait définitivement ses portes. L'établissement situé au 125, chemin de la Rabastalière a été vendu. Un peu plus d'un an après la fermeture, le restaurant revenait à la vie sous le nom de Bistro Rabastalière. Celui-ci était situé à même l'établissement de la résidence pour aînés Jazz Saint-Bruno sur la rue Roberval.



Le Bistro Rabastalière devient le Mercat 1484. (Photo : Alexandra Vieille)

Pub Le Charlotte

Un changement s'opère pour un autre restaurant montarvillois : Pub Le Charlotte.

« Charlotte s'est couchée pour sa sieste annuelle le 22 décembre, mais malheureusement, ne se réveillera pas le 8 janvier », peut-on lire sur la page officielle

du restaurant sur les réseaux sociaux. Le commerce a fermé définitivement ses portes.

Selon la direction, plusieurs facteurs sont en cause dans la fermeture du restaurant situé sur la rue Lansdowne, à Saint-Bruno, dont la pandémie de COVID-19, la pénurie de main-d'œuvre, l'explosion des coûts d'exploitation, les coûts de main-d'œuvre et des aliments. De plus, l'achalandage pré-pandémique n'est jamais revenu et la majorité des réservations faites pour le mois de décembre auraient été annulées. Du jamais-vu, selon l'entreprise. Le tout aurait contribué à sa perte.



Bilan de compétences
Tests psychométriques
Connaissance et estime de soi
Exploration des métiers
Autonomie financière

CV et lettres de présentation
Pratique et techniques d'entrevue
Réseaux sociaux et marché caché
Stage en entreprise
Aide au maintien de l'emploi

Places disponibles
Contactez-nous, c'est gratuit!



Avec la participation financière de :

Québec



240, boul. Fréchette, bureau 210

Chambly (Québec) J3L 2Z5

450 447-4037 | www.soi-emploi.qc.ca

Télévision

Le zénith de Lulu Hughes

Lulu Hughes participe à la deuxième saison de l'émission *Zénith* et représente la génération X. En direct jeudi dernier, la chanteuse de Saint-Bruno-de-Montarville a interprété la chanson *Music*, de Madonna.

Frank Jr Rodi
frod@versants.com

« J'ai prouvé que j'étais encore capable de relever des défis. Puis ça m'a fait du bien », confie Lulu Hughes au journal *Les Versants*.

La chorégraphie de son numéro reprenait le style de danse bollywood. Selon Lulu Hughes, c'est le genre de prestation qui arrive une fois dans une vie. « Des émissions à grand déploiement de ce genre, ça n'existe plus, à moins d'aller aux États-Unis. C'est énorme! C'est inespéré au Québec. Mon numéro n'était pas parfait, mais je suis fière et honorée. Je voulais en faire partie! » insiste la sœur de Rick Hughes.

Rien à prouver

Lors de son rappel, elle a choisi de faire *Fou*, d'Andréanne A. Mallette. Un clin d'œil à sa fille, qui était dans l'assistance. L'adolescente écoute ce titre à la maison. Enfin, Lulu Hughes a récolté 91 points. Elle reviendra au moins une fois dans l'émission pour une deuxième prestation. « Hier [jeudi dernier], j'étais brûlée, ébranlée après l'émission, exprime celle qui fait de la musique depuis 35 ans. Je n'ai plus rien à prouver à personne, même à moi.

Je savais que je risquais de me péter la gueule avec ce numéro, mais j'étais prête à le faire. J'avais envie de me le prouver. »

Après l'émission, la Montarilloise s'est adressée à Véronique Cloutier, l'animatrice de *Zénith*, pour lui dire que le concept est génial, qu'elle avait dans les mains un *show* télé digne de Los Angeles.

Le mot de Normand Brathwaite

Notons les encouragements du capitaine des Boomers, Normand Brathwaite, qui a rappelé à quel point Lulu Hughes avait une place importante dans sa carrière. « Sans Lulu, il n'y aurait pas eu *Beau et Chaud*. Sans *Beau et Chaud*, il n'y aurait pas eu *Belle & Bum*. »

« J'ai prouvé que j'étais encore capable de relever des défis. » - Lulu Hughes

Au téléphone, Lulu Hughes mentionne qu'elle n'en revient pas du commentaire de son ami. « Wow! Ça m'a ébranlée! Sans *Beau et Chaud*, il n'y aurait pas de Lulu! C'est là que je me suis fait connaître! Je faisais mon premier *show* à vie dans un bar. On m'a remarquée. Une semaine plus tard, j'étais à l'émission! » explique-t-elle.

Génération X

Dans la génération X, Lulu Hughes est accompagnée par les artistes Barnev, Steve Veilleux, Mahée Paiement et Christian-Marc Gendron. Ce dernier sera d'ailleurs en spectacle au Centre Marcel-Dulude, à Saint-Bruno-de-Montarville, le 9 février prochain.

Selon la classification de William Strauss et Neil Howe, la génération X, ou génération du baby-buste, représente les



Après 12 ans d'absence, Lulu Hughes revient sur disque. (Photo : Laurence Labat)

Occidentaux nés entre 1965 et 1976. D'autres évoquent la période entre la fin du baby-boom (1960 et 1965) et la fin des années 1970.

Lulu Hughes est née en 1967. Elle est âgée de 56 ans. Quand on lui demande si elle se reconnaît dans cette génération, la principale concernée répond par l'affirmative en mettant l'accent sur les années 90.

« Totalement! Les années 90, c'est ma jeunesse. J'avais dans la jeune vingtaine. Je chantais avec Too Many Cooks. J'ai commencé à faire des tournées. Je me suis fait connaître. Je suis devenue populaire. »

Puis, elle parle avec nostalgie de ce qui définissait la musique à cette époque. « Le grunge et Nirvana. Alanis Morissette et son album *Jagged Little Pill*, le *women empowerment*. Les femmes ont pris une grosse place dans

le rock dans les années 90 », rappelle Lulu Hughes.

La tournée se poursuit

Lulu Hughes est en tournée pour son plus récent album, *Built Near the Water*. Après une pause à la mi-décembre, elle reprend les spectacles ce vendredi 19 janvier à Laval. Elle sera aussi au Centre culturel de la Pointe-Valaine, à Otterburn Park, et au Club Dix30, à Brossard, les 2 et 23 février respectivement. « Ça va agréablement bien! Ça faisait longtemps que je voulais promener mon spectacle. C'est le genre de stress que j'aime. Le public dans les salles est là pour mes chansons, pour mon art. C'est stimulant! »

VOTRE OPINION

Pour réagir à cet article :
redaction@versants.com

À VOS LITS. PRÊTS? ARTICULEZ !

EN PROMOTION JUSQU'AU 30 JANVIER 2024



LIT ARTICULÉ BLEU ECO
prix régulier 1499\$

-400\$



OREILLER OPALE GELFLOW ET LATEX
prix régulier 149\$

-25%



LIT ARTICULÉ NEPTUNE et
AQUARIUS

-10%

bleu.eco

5470 rue Martineau - Saint-Hyacinthe, QC J2R 1T8
450 252-8886



WWW.BLEU.ECO



LIVRAISON
GRATUITE



PETITES ANNONCES CLASSÉES

Heure de tombée: vendredi 12 h

Heures d'affaires du service téléphonique: lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Mode de paiement:  

À NOS ANNONCEURS: Assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

**POUR TOUT ACHETER
ET TOUT VENDRE
PRÈS DE CHEZ VOUS!**

OFFREZ-VOUS DES EXTRAS

- ✓ Encadré
- ✓ Titre centré
- ✓ Couleur
- ✓ Caractères gras

Informez-vous auprès de votre téléconseiller.

1 866 637-5236, poste 101, 102 | annoncesclasses@hebdom.com

IMMOBILIER
100 à 299

MARCHANDISE
300 à 399

SERVICES
400 à 599

EMPLOI ET FORMATION
600 à 799

ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX
800 à 899

VÉHICULES
900 à 999

**205 - Logement
appart à louer**

5-1/2, St-Bruno, planchers flottants, porte-patio, balcon. Immeuble paisible. Pas de chien. 1,525\$/mois. 514-919-1454

**404 - Services
domestiques**

* Femme de ménage, 35 ans d'expérience, minutieuse, fiable. 514-703-3501

**406 - Soin domicile
offert**

PRÉPOSÉE aux bénéficiaires très AMPATHIQUE, à domicile, 32\$/l'heure moins cher que les agences (45\$ et plus), équipe disponible 7/24, secteur St-Bruno/ Ste-Julie. Personnes âgées sans enfants bienvenues, 438-831-6502

424 - Astrologie

Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél.: 450-309-0125

**442 - Constructions
| Rénovations |
Réparations**

GPM construction inc. Rénovations en tous genres. R.B.Q.: 5809-5902-01 guy.mathieu.1@ens.etsmtl.ca 514-771-9893



Centre d'action bénévole Les p'tits bonheurs
www.cabstbruno.org
450 441-0807

**452 - Planchers |
Pose sablage**

SABLAGE de Planchers, pose, réparation, teinture, sablage d'escaliers. Finition au latex. 450-653-3109, planchersduclous.com R.B.Q.: 5735-6396-01

**480 - Toiture
couvreur**

TOITURE DE RÊVE, Bardeaux d'asphalte, membrane TPO, calfeutrage. Déglçage de gouttières, déneigement de toiture. Réparation de tous genres. Estimation gratuite, Prix compétitifs * RBQ# : 8359-0703-01, 514-424-8456, Yves**

945 - Achat d'autos

ACHETONS : Autos, camions. Route ou ferraille. Bons prix! 514-815-3624



Malpris? Nous avons la réponse. 1 888 776-4455 - www.alloprof.qc.ca



APRÈS M'AVOIR LU... RECYCLE-MOI!

**Le Service des plaques
porte-clés de l'Association
des Amputés de guerre**

C'est gratuit et efficace!

« Merci infiniment de m'avoir retourné mes clés. Vous m'avez fait épargner 400 \$, soit le coût de remplacement de ma télécommande. » – Diane

En protégeant les dispositifs de valeur de votre trousseau de clés avec une plaque porte-clés des Amputés de guerre, vous appuyez les programmes offerts aux personnes amputées.

Commandez des plaques porte-clés en ligne.

Les Amputés de guerre
514 398-0759 ou 1 800 250-3030
amputesdeguerre.ca

N° d'enregistrement d'organisme de bienfaisance: 13196 9628 RR0001



Les enfants amputés, notamment Frédérique, bénéficient de votre appui.



**TRANSPLANT
QUÉBEC**

Ensemble pour
le don d'organes,
pour la vie.

CARTES DE VISITE

Centre d'animation Mère - enfant



RÉPIT POUR LES PARENTS

Services: • Cafés-rencontres • Halte-garderie • Conférences • Activités parent-enfant et plus.
Plus d'information: www.camestbruno.com info@camestbruno.com

514 445-5173

ME LUCIE GAUCHER
AVOCATE

50, Chemin de la Rabastalière Est
Bureau 14
Saint-Bruno (Québec) J3V 2A5
T 450 441 0190 F 579 884 8963
meluciegaucher@gmail.com

1221006436-170419

JOINTS GYPROC

MARC PRÉVOST

RÉPARATION GYPSE
TRAVAIL GARANTI
FAIT PAR PROFESSIONNEL

450 653-8747

1221000016

VOICI LÉO.



Léo devait être abandonné au refuge.
Au lieu de ça, il dort paisiblement chez lui.

Léo n'a pas été abandonné car nous avons aidé son humain.



Servir les gens. Aider les animaux.



SOS

**VIOLENCE
CONJUGALE**

1 800 363-9010 (24/7)
438 601-1211 (texto)

sosviolenceconjugale.ca (clavardage)

1226009736-100321

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
9498-3186 Québec Inc. 12110 Boulevard de Pierrefonds Loc. 212 Montréal (Québec) H9A 1A3	Cession totale des permis restaurant et bar incluant une terrasse.	MADISON NEW YORK GRILL & BAR 1200 Boulevard des Promenades Longueuil (Québec) J3V 6P3 Dossier : 1927011

Québec

Babillard

CAME SAINT-BRUNO

CAME Saint-Bruno (enfants 0-5 ans) est un OBNL communautaire. Bienvenue aux grands-parents, aux papas et aux nou-nous. Activités parents, parents-enfants, halte-répit et sorties familiales. Le jeudi 18 janvier à 19 h, activité en collaboration avec la bibliothèque Georges-Brossard. Conférence gratuite à la bibliothèque *La gestion de la fièvre et de la médication*, animée par Audrey Billeau (maman infirmière), infirmière clinicienne. Sujets abordés : quand et où consulter, les différentes causes et les effets sur le corps et bien plus. Inscription requise sur Espace loisir. Informations : 514 445-5173. Site Web : camebruno.com.

REFLETS DE FEMME DE SAINT-BRUNO

Les prochaines conférences et activités de l'organisme Reflets de femme de Saint-Bruno. Le lundi 22 janvier, *Regard sur la société à travers le roman policier*, par Gilles Caron. Le lundi 29 janvier, *Marcelle Ferron, biographie de cette grande artiste peintre*, par Éric Perron. Le lundi 5 février, *Parcours*

professionnel et fonctionnement d'une Municipalité et de l'agglomération, par Ludovic Grisé Farand et Nancy Cormier. Les conférences se déroulent au Centre Marcel-Dulude et débutent à 9 h 30. Coût : 5 \$ pour les membres, 8 \$ pour les non-membres. Renseignements : Monique Bergeron au 514 942-1937.

ACTIVITÉS DE L'UTA

Les activités de l'UTA reprendront le lundi 29 janvier prochain. Au programme de la session d'hiver, des cours intitulés : *Les grandes fractures des 20^e et 21^e siècles et leurs conséquences géopolitiques; L'histoire de la musique de film; La droite et la gauche dans le Québec d'aujourd'hui; L'Allemagne d'une guerre à l'autre : 1918-1939; La Toscane derrière l'image*. S'ajoutent à cette programmation un groupe de lecture ainsi que des conférences sur des sujets variés. L'inscription se fait seulement en ligne sur le site de l'UTA depuis le 9 janvier. Renseignements auprès de Jocelyne St-Pierre au 450 441-0930 et J. Guy Marquis au 450 441-5061.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE SAINT-BRUNO (SHESB)

La Société d'horticulture et d'écologie de Saint-Bruno présente la conférence *Contribution à l'horticulture de Saint-Bruno de Edson Loy Pease*, par le Montarillois Raymond Bédard, historien, et Yves Bédard, biologiste. La conférence se déroulera le mardi 30 janvier, au Centre Marcel-Dulude. Une mise en lumière de la contribution d'Edson Loy Pease à l'horticulture et à l'histoire de Saint-Bruno-de-Montarville, tant par l'architecture que l'aménagement paysager du mont Saint-Bruno. Au préalable, la SHESB sera en assemblée générale annuelle à 18 h 45, au même endroit. Membre gratuit, non-membre 7 \$. Pour information, contactez Odette Sabourin au 514 770-1868. www.shesb.ca.

AVIS PUBLIC

CONSULTATION ET ENREGISTREMENT

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'agglomération de Longueuil, formée du territoire des villes de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors de sa séance tenue le 7 décembre 2023, le conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT CA-2023-403 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CA-2022-369 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR LE PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES PRÉPARATOIRES ET LA PRODUCTION DE PLANS ET DEVIS POUR DIVERS BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET ÉCOCENTRES. CE RÈGLEMENT DÉCRÈTE UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 28 610 000 \$.

Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'agglomération de Longueuil, formée du territoire des villes de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert, peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire par l'inscription de leurs nom, adresse et qualité, appuyée de leur signature, dans un registre ouvert à cette fin.

Au préalable, elles doivent établir leur identité à visage découvert en présentant un des documents suivants : carte d'assurance maladie, permis de conduire ou permis probatoire délivré par la Société de l'assurance automobile du Québec, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

Ce registre sera accessible **du 29 janvier au 2 février 2024, de 9 h à 19 h**, à l'hôtel de ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane et le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé sur le site internet de la Ville, le 2 février 2024.

Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 30 000. Si ce nombre de demandes n'est pas atteint, ce règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le règlement peut être consulté sur <http://longueuil.quebec/services/reglements-municipaux> dans la section Règlements en processus d'adoption ou en faisant une demande à greffe.ca@longueuil.quebec.

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER

Est une personne habile à voter :

- 1° Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes le 7 décembre 2023 :
 - être domiciliée sur le territoire de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville ou Saint-Lambert;
 - être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec; ou
- 2° Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 7 décembre 2023 :
 - être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville ou Saint-Lambert depuis au moins 12 mois; ou
- 3° Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 7 décembre 2023 :
 - être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville ou Saint-Lambert depuis au moins 12 mois;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

Une personne physique doit également, le 7 décembre 2023, être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui le 7 décembre 2023 est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi;
- avoir produit avant ou lors de la signature du registre, une résolution désignant la personne autorisée à signer le registre et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne habile à voter à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Donné à Longueuil, ce 16 janvier 2024
Carole Leroux, avocate
Assistante-greffière

longueuil

CONSULTATION ET ENREGISTREMENT

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'agglomération de Longueuil, formée du territoire des villes de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors de sa séance tenue le 21 septembre 2023, le conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT CA-2023-389 ORDONNANT L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS OU ROULANTS ET DÉCRÉTANT, À CETTE FIN, UN EMPRUNT. CE RÈGLEMENT DÉCRÈTE UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 6 144 000 \$.

Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'agglomération de Longueuil, formée du territoire des villes de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert, peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire par l'inscription de leurs nom, adresse et qualité, appuyée de leur signature, dans un registre ouvert à cette fin.

Au préalable, elles doivent établir leur identité à visage découvert en présentant un des documents suivants : carte d'assurance maladie, permis de conduire ou permis probatoire délivré par la Société de l'assurance automobile du Québec, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

Ce registre sera accessible **du 29 janvier au 2 février 2024, de 9 h à 19 h**, à l'hôtel de ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane et le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé sur le site internet de la Ville, le 2 février 2024.

Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 30 000. Si ce nombre de demandes n'est pas atteint, ce règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le règlement peut être consulté sur <http://longueuil.quebec/services/reglements-municipaux> dans la section Règlements en processus d'adoption ou en faisant une demande à greffe.ca@longueuil.quebec.

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER

Est une personne habile à voter :

- 1° Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes le 21 septembre 2023 :
 - être domiciliée sur le territoire de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville ou Saint-Lambert;
 - être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec; ou
- 2° Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 21 septembre 2023 :
 - être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville ou Saint-Lambert depuis au moins 12 mois; ou
- 3° Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 21 septembre 2023 :
 - être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville ou Saint-Lambert depuis au moins 12 mois;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

Une personne physique doit également, le 21 septembre 2023, être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui le 21 septembre 2023 est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi;
- avoir produit avant ou lors de la signature du registre, une résolution désignant la personne autorisée à signer le registre et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne habile à voter à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Donné à Longueuil, ce 16 janvier 2024
Carole Leroux, avocate
Assistante-greffière

longueuil

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

Prochaine assemblée publique

La prochaine assemblée publique du conseil d'administration du Réseau de transport de Longueuil aura lieu le **jeudi 1^{er} février 2024** à compter de **17 h** au centre administratif du RTL situé au 1150, boul. Marie-Victorin à Longueuil.

Fait à Longueuil, ce mercredi 17 janvier 2024.

Le secrétaire adjoint par intérim du Réseau de transport de Longueuil
Yvan Laberge, avocat

☎ 450 463-0131 • rtl-longueuil.qc.ca



1221013123-170124

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire des Patriotes

Séance publique d'information
Rapport annuel 2022-2023

Monsieur Luc Lapointe, directeur général, présentera le bilan des activités de l'année 2022-2023, lors de la séance du Conseil d'administration du mardi 13 février 2024, à 19 h à la salle des 92 Résolutions, située au 1220, rue Lionel-H.-Grisé, porte 5, à Saint-Bruno-de-Montarville.

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville,
ce 10 janvier 2024.

Catherine Houpert, secrétaire générale



1221013123-170124

Avis de publication d'un règlement

1. Avis est donné que le règlement suivant a été adopté par le conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil lors de sa séance ordinaire tenue le 19 octobre 2023 :

Titre et objet : RÈGLEMENT CA-2023-401 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CA-2009-122 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES 9-1-1.

Ce projet de règlement vise à augmenter le montant de la taxe aux fins du financement des centres 9-1-1 et à prévoir un mécanisme d'indexation annuelle applicable à compter de 2025.

2. Ce règlement a été approuvé par la ministre des Affaires municipales le 4 décembre 2023.

3. Ce règlement est entré en vigueur le 16 décembre 2023, soit à la date de la publication d'un avis à cet effet que la ministre des Affaires municipales a fait publier à la Gazette Officielle du Québec.

4. Ce règlement peut être consulté sur <https://longueuil.quebec/fr/services/reglements-municipaux> ou en faisant une demande à greffe.ca@longueuil.quebec.

Longueuil, le 16 janvier 2024

Carole Leroux, avocate
Assistante-greffière



1221013124-170124

CONSULTATION ET ENREGISTREMENT

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'agglomération de Longueuil, formée du territoire des villes de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors de sa séance tenue le 16 novembre 2023, le conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT CA-2023-404 ORDONNANT DES TRAVAUX AU 7151, BOULEVARD COUSINEAU POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA SALLE DES SERVEURS DE LA CENTRALE 911 ET DÉCRÉTANT, À CETTE FIN ET POUR LE PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT. CE RÈGLEMENT DÉCRÈTE UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 2 280 000 \$.

Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'agglomération de Longueuil, formée du territoire des villes de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert, peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire par l'inscription de leurs nom, adresse et qualité, appuyée de leur signature, dans un registre ouvert à cette fin.

Au préalable, elles doivent établir leur identité à visage découvert en présentant un des documents suivants : carte d'assurance maladie, permis de conduire ou permis probatoire délivré par la Société de l'assurance automobile du Québec, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

Ce registre sera accessible **du 29 janvier au 2 février 2024, de 9 h à 19 h**, à l'hôtel de ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane et le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé sur le site internet de la Ville, le 2 février 2024.

Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 30 000. Si ce nombre de demandes n'est pas atteint, ce règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le règlement peut être consulté sur <http://longueuil.quebec/services/reglements-municipaux> dans la section Règlements en processus d'adoption ou en faisant une demande à greffe.ca@longueuil.quebec.

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER

Est une personne habile à voter :

1° Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes le 16 novembre 2023 :

- être domiciliée sur le territoire de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville ou Saint-Lambert;
- être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec; ou

2° Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 16 novembre 2023 :

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville ou Saint-Lambert depuis au moins 12 mois; ou

3° Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 16 novembre 2023 :

- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville ou Saint-Lambert depuis au moins 12 mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

Une personne physique doit également, le 16 novembre 2023, être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui le 16 novembre 2023 est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi;
- avoir produit avant ou lors de la signature du registre, une résolution désignant la personne autorisée à signer le registre et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne habile à voter à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Donné à Longueuil, ce 16 janvier 2024

Carole Leroux, avocate
Assistante-greffière



1221013131-170124

CONSULTATION ET ENREGISTREMENT

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'agglomération de Longueuil, formée du territoire des villes de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors de sa séance tenue le 19 octobre 2023, le conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT CA-2023-399 ORDONNANT DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION À L'HÔTEL DE VILLE DE LONGUEUIL ET DÉCRÉTANT, À CETTE FIN ET POUR LE PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT. CE RÈGLEMENT DÉCRÈTE UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 2 210 000 \$.

Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'agglomération de Longueuil, formée du territoire des villes de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert, peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire par l'inscription de leurs nom, adresse et qualité, appuyée de leur signature, dans un registre ouvert à cette fin.

Au préalable, elles doivent établir leur identité à visage découvert en présentant un des documents suivants : carte d'assurance maladie, permis de conduire ou permis probatoire délivré par la Société de l'assurance automobile du Québec, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

Ce registre sera accessible **du 29 janvier au 2 février 2024, de 9 h à 19 h**, à l'hôtel de ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane et le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé sur le site internet de la Ville, le 2 février 2024.

Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 30 000. Si ce nombre de demandes n'est pas atteint, ce règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le règlement peut être consulté sur <http://longueuil.quebec/services/reglements-municipaux> dans la section Règlements en processus d'adoption ou en faisant une demande à greffe.ca@longueuil.quebec.

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER

Est une personne habile à voter :

1° Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes le 19 octobre 2023 :

- être domiciliée sur le territoire de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville ou Saint-Lambert;
- être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec; ou

2° Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 19 octobre 2023 :

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville ou Saint-Lambert depuis au moins 12 mois; ou

3° Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 19 octobre 2023 :

- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville ou Saint-Lambert depuis au moins 12 mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

Une personne physique doit également, le 19 octobre 2023, être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui le 19 octobre 2023 est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi;
- avoir produit avant ou lors de la signature du registre, une résolution désignant la personne autorisée à signer le registre et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne habile à voter à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Donné à Longueuil, ce 16 janvier 2024

Carole Leroux, avocate
Assistante-greffière



1221013132-170124

École de karaté Sankudo à Sainte-Julie

Portrait d'un élu karatéka

Claude Dalpé, conseiller municipal du district de la Vallée, à Sainte-Julie, nous ouvre la porte sur une facette importante de sa vie : la pratique du karaté.

Mia Delisle
mdelisle@journaldechambly.com

En 1975, à l'âge de 13 ans, Claude Dalpé s'initie au karaté. Cinquante ans plus tard, ce sport n'a pas perdu sa place de choix dans sa vie. Il nous raconte son histoire, qui démystifie certaines conceptions populaires sur la pratique du karaté en plus d'en exposer ses nombreux bienfaits.

Au départ, qu'est-ce qui vous a attiré vers ce sport?

J'étais vraiment quelqu'un de sensible et doux en tant qu'adolescent. Je le suis encore. Je n'ai jamais aimé la chicane et la bagarre, ça me rendait inconfortable. Mais éventuellement, je me suis dit qu'il faudrait que j'apprenne à me défendre. Je n'ai pas été l'objet d'intimidation, mais c'était proche de ça, je me faisais tirailler. Alors j'ai commencé le karaté.

Étiez-vous inspiré par quelqu'un au début de votre pratique?

Maxime Mazaltarim. Il avait fait une petite démonstration dans une école de Sainte-Julie et j'étais allé voir ça. J'étais resté vraiment surpris de l'agilité de ces gens-là. À l'époque, c'était des *toughs* qui étaient là-dedans. Je ne pense pas que j'aurais duré longtemps si ce n'était pas de cet individu-là. Il était évolué par rapport au milieu robuste de l'époque. C'était quelqu'un de doux, comme moi.

Considérez-vous que le karaté d'aujourd'hui est victime d'une mauvaise réputation?

Malheureusement, on est souvent associé, en tant qu'art martial, à l'Ultimate Fighting Championship (UFC) [qui est] extrêmement violent. C'est ce que les gens voient de notre sport. Mais, si moi j'en fais depuis 50 ans, c'est parce qu'essentiellement, c'est une discipline qui nous permet vraiment de développer ce qu'il y a de mieux en nous et qui nous donne des habiletés intégrales en tant qu'être humain.

Pouvez-vous témoigner des bienfaits du karaté sur votre vie?

[Par ma pratique, j'ai remarqué le développement] de mes capacités émotionnelles, relationnelles et physiques. Je crois que c'est un sport extrêmement complet. Il y a de la souplesse là-dedans. De la puissance, du cardio, de la collaboration aussi. On dit que c'est un sport, mais pour moi, c'est vraiment un système de travail [aux multiples bienfaits]. Avec les arts martiaux, il y a aussi un volet spirituel qui s'intègre à ça. Parce que,



Le Julievillois Claude Dalpé pratique le karaté depuis 50 ans. (Photo : courtoisie)

tout au long de mes 50 ans d'expérience, s'il y a un fil conducteur, c'est que tout se dissout. En tant que karatéka, on commence jeune, on se développe et on atteint un sommet de performance. Après, ce sont les [leçons et les bienfaits au-delà du physique qui restent].

Aussi, il y a le volet autodéfense, qui est intrinsèque à la pratique. Si jamais tu es mal pris, c'est une technique qui pourrait te sortir d'une situation délicate *au niveau* de la sécurité.

« C'est une discipline qui nous permet vraiment de développer ce qu'il y a de mieux en nous et qui nous donne des habiletés intégrales en tant qu'être humain. »

- Claude Dalpé

Que pouvez-vous nous dire sur l'accessibilité de ce sport? Est-ce difficile de le pratiquer en vieillissant?

Le karaté, c'est bénéfique pour le vieillissement. Ça entretient et ça préserve nos fonctions somatiques.

[J'entraîne] un groupe de femmes qui [sont] emballées par le karaté et qui ont, en moyenne, 70 ans. La plus âgée a 85 ans, c'est un modèle pour moi. Ça me fait penser aussi à la place des femmes dans ce sport; elles sont souvent moins représentées que les hommes. Mais elles ont leur place, à la limite, encore plus que les hommes! [Notamment] en raison de leur souplesse plus naturelle, de leur ténacité, de leur maturité et de leur discipline.

Ce sport [est aussi bénéfique] pour le développement des enfants. Nos cours commencent à quatre ans, avec un cours parents-enfants. C'est assez extraordinaire de voir [le besoin] d'une pratique [invitant] le calme et la paix chez les enfants. Les enfants d'aujourd'hui, comme tout le monde d'ailleurs, sont fortement agités. Je leur fais faire un exercice où ils doivent rester immobiles, couchés, pendant cinq minutes. Il y a 40 ans, huit enfants sur dix y arrivaient. Aujourd'hui, on est bombardés d'informations et de stimulations, et à peine deux sur dix sont capables. Nos cours développent cet aspect de présence attentive.

Se blesse-t-on facilement en karaté?

Ça fait partie de l'aspect relationnel de la pratique : être capable de donner un coup en respectant l'autre et d'en recevoir un sans se faire mal. Il se crée un échange [basé dans le

respect de l'autre] bien plus fort que l'on peut le penser. Avec ce lien, on sent en sécurité et protégé.

Mais sinon, c'est un peu comme le ski. Si tu prends des risques et que tu es audacieux, tu pourrais t'exposer à plus de blessures. C'est une question d'intensité et d'objectifs personnels. Mais on n'est jamais dans les blessures graves, parce que le karaté, c'est quand même un sport de non-contact. Alors, quand il y a des blessures, c'est causé par des accidents [qui sont] généralement mineurs. Pour le pratiquant comme moi, on ne se blesse pas. C'est structuré, dans un cadre progressif. On écoute ses limites.

École de karaté Sankudo

M. Dalpé est directeur technique aux écoles de karaté Sankudo, dont le dojo est basé à Sainte-Julie. Aujourd'hui, sept écoles composent ce réseau d'enseignement du karaté : Sainte-Julie, Saint-Amable, Belœil, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Varennes et Verchères.



Semaine de la relâche

Inscriptions aux camps

Les inscriptions pour les camps de jour à la semaine de relâche commencent sous peu.

Alexandra Vieille
Initiative de journalisme local
avieille@versants.com

Le camp de jour durant la semaine de relâche (du 4 au 8 mars 2024) est destiné aux jeunes âgés entre 5 et 12 ans. Celui-ci sera ouvert de 9 h à 16 h. Un service de garde sera offert le matin, de 7 h à 9 h, et le soir, de 16 h à 18 h. Les frais du service de garde sont inclus dans le coût d'inscription, qui est de 174 \$ pour la semaine.

Trois types de camps seront offerts : arts créatifs, scientifique et multisport. Il est impératif de remplir ou de mettre à jour la fiche santé de chaque enfant, qui se trouve sur Espace Loisir.

L'équipe des camps de jour de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville offre un programme d'accompagnement aux enfants vivant avec une déficience motrice, auditive, visuelle ou intellectuelle afin de favoriser leur intégration aux activités des camps de jour, tout en bénéficiant du suivi particulier que nécessite leur condition.

Pour obtenir ce service, il faut communiquer avec la Ville avant le 21 février.

Saint-Basile

Le camp de jour offert à Saint-Basile-le-Grand est destiné aux jeunes âgés entre 4 et 13 ans. Il se déroulera au Centre civique Bernard-Gagnon. Les frais d'inscription sont de 115 \$ pour la semaine et de 23 \$ pour une journée. Un service de garde sera également offert, avant et après les heures de camp de jour, au coût de 40 \$ pour la semaine ou de 8 \$ par jour.



La semaine de relâche aura lieu du 4 au 8 mars 2024. (Photo : archives)



À Saint-Basile, le camp de jour se déroulera au Centre civique Bernard-Gagnon. (Photo : archives)

Les inscriptions se dérouleront exclusivement en ligne par le biais de la plateforme d'inscription Sport-Plus, dès le lundi 22 janvier prochain à 9 h, et jusqu'au vendredi 16 février. Les non-résidents pourront s'inscrire une semaine plus tard, soit à partir du lundi 29 janvier.

La Ville offre une programmation d'activités hivernales, notamment créer une boîte à savon sur neige et tester sa résistance sur une pente à glisser, de même que le patinage à l'aréna, etc. Une fête olympique sera organisée. Les enfants pourront participer à différentes épreuves, telles que l'initiation au tchoukball et la conception d'une chorégraphie pour le spectacle de fermeture.

Une journée « cabane à sucre » est prévue. Un repas traditionnel sera offert sur place. Pour la dernière journée du

camp, le visionnement d'un film sur écran géant sera proposé, accompagné d'un chocolat chaud et de collations sucrées et salées.

Sainte-Julie

La Ville de Sainte-Julie n'offre pas de camp de jour durant la semaine de relâche. Toutefois, plusieurs organismes proposent ce service, comme le Centre de la culture et du sport, l'école Les Dynamix ainsi que le Carrefour familial de Sainte-Julie.



EN PRÉSENTIEL!
COURS DE LA
 Croix-Rouge canadienne

mdjstbruno.org

COURS PRÊTS À RESTER SEULS!
Pour les jeunes de 9 ans et plus

Dates de cours disponibles : Sur place de 9h à 15h

- 16 décembre 2023
- 13 janvier 2024
- 10 février 2024

50\$

payable comptant seulement
Le cours n'est pas remboursable, ni transférable

- Gourde d'eau • Crayon pour écrire et une efface
- Apporter un repas froid

COURS GARDIENS AVERTIS!
Pour les jeunes de 11 ans et plus

Dates de cours disponibles : Sur place de 9h à 17h

- 9 décembre 2023
- 20 janvier 2024
- 24 février 2024

60\$

payable comptant seulement
Le cours n'est pas remboursable, ni transférable

- Apporter toutou ou poupée format bébé • Bouteille d'eau
- Soulier d'intérieur obligatoire • Apporter un repas froid

INSCRIPTION À LA MAISON DES JEUNES DE SAINT-BRUNO
Du lundi au vendredi entre 15 h et 20 h • Informations : 450 441-1989

Saint-Bruno-de-Montarville

Du zumba pour Leucan

Un zumbathon aura lieu le dimanche 21 janvier à Saint-Bruno afin de soutenir Jonathan Dutil et sa famille. L'objectif est de verser 10 000 \$ à Leucan.

Frank Jr Rodi
frod@versants.com

Au moment d'écrire ces lignes, plus de 1600 \$ ont été accumulés en dons uniquement. « Plus nous allons en vendre et plus nous allons offrir un beau don à Leucan pour soutenir la famille de Jonathan contre le cancer », exprime celle qui est derrière l'événement, Annie Zaor.

Jonathan Dutil a reçu un diagnostic de tumeur au cerveau en septembre dernier. Depuis, il suit une série de traitements afin de contrer la maladie. Il vient de fêter son 16^e anniversaire. Annie Zaor est une grande amie de la maman de Jonathan, Sonia Desbiens. Les deux femmes se connaissent depuis plusieurs années. Adeptes de zumba, elles continuent d'aller danser chaque semaine afin de « ventiler et maintenir notre énergie » pendant cette épreuve. « Jonathan impressionne ses proches.

Il continue d'être actif. Il va à l'école et il est bien entouré. Il est assez en forme malgré les traitements. Mais nous voulons aller chercher le soutien supplémentaire de la communauté, qui a son rôle dans la guérison », mentionne Mme Zaor. Celle-ci évoque l'espoir et la positivité comme étant deux aspects importants dans une telle situation.

C'est la raison pour laquelle ceux qui sont derrière le zumbathon font appel à la collectivité. La communauté de la zumba d'abord. Ils sont nombreux à adhérer aux séances de Mélissa Roch, à Saint-Bruno. Puis celle du basketball.

Un ancien du basket

Jonathan Dutil a joué au sein de l'Association du basketball de Saint-Bruno (ABSB) jusqu'à la saison dernière. Aujourd'hui, et selon sa condition, il s'en tient au basketball de son établissement scolaire, l'école d'éducation internationale de McMasterville. Il assiste aux entraînements. Ici, l'ABSB a eu vent de ce qui arrive à son ancien membre. « Cougars un jour, Cougars toujours, lance le président de l'organisme sportif, François Bibeau. Quand nous avons appris pour Jonathan, nous avons fait appel à la communauté basket; aux



Jonathan Dutil est assis dans la première rangée au bout à droite. (Photo : courtoisie)

joueurs qui ont joué avec lui, à ses anciens entraîneurs. L'enthousiasme pour le soutenir est là. »

Pour Annie Zaor, s'impliquer dans cette cause est aussi une façon d'aider. « Nous sommes impuissants devant ces épreuves de la vie. » Elle en dit plus à propos de la zumba.

« C'est une danse qui transmet beaucoup d'énergie. C'est comme un petit party, tous les lundis. C'est très agréable. Ça rallie activité physique, la forme et la danse. »

Quelque 200 billets sont en circulation afin de participer au zumbathon, au gymnase de l'école secondaire du Mont-Bruno, le dimanche 21 janvier à 14 h (ouverture des portes à 13 h 15). Les billets (20 \$ à l'avance, 25 \$ à porte) sont en vente auprès d'Annie Zaor, de Mélissa Roch ou de l'ABSB. Argent comptant ou transfert électronique au zumbathonleucan@gmail.com.

Tous les profits de ce zumbathon iront à Leucan. Vous pouvez aussi donner au lien suivant : www.webleucan.com/Journee_de_Jonathan_Dutil.



ON EST LÀ

POUR DES VACANCES RÉUSSIES DÈS LE DÉPART

VOYAGELM

DEPUIS 1971

1462, rue de Montarville, Saint-Bruno-de-Montarville
450 653-3658 voyagelm.ca



Votre réseau social vous prive de nouvelles ?

Pas nous !



Inscrivez-vous à notre infolettre!



Vous pouvez également vous inscrire au www.versants.com



Diffuseur de nouvelles locales

RESTEZ INFORMÉ!



PLUS DE NOUVELLES

EXCLUSIVES LOCALES

SUR VOTRE **VILLE**

CONSULTEZ NOS NOUVEAUX SITES WEB DÈS MAINTENANT!

www.journaldesaintbasile.com

www.journaldesaintejulie.com

OSTIGUY



Nous vous souhaitons un sanctuaire pour les Fêtes.

Découvrez le confort inégalé d'un Lincoln durant l'événement La liste de souhaits de Lincoln. Ne manquez pas des offres spéciales pour une durée limitée.



CORSAIR 2023
Base

Système de Caméras Panoramiques & Téléphone Clé

LOUEZ POUR	TAUX ANNUEL DE	ACHETEZ POUR
311 \$	3.99% ⁺ AUX DEUX SEMAINES	54,127 \$ ⁺⁺

POUR UN TERME DE 48 MOIS MOYENNANT UN ACOMPTE DE 754.07\$. 104 VERSEMENTS.

+ Boni d'hiver de 2 000 \$ sur tous les modèles neufs*

L'offre inclut les frais de transport et la taxe sur le climatiseur*. Taxes non comprises. Modèle 101A.



AVIATOR 2023
Ultra

Visualisation Tête-Haute & Téléphone Clé

LOUEZ POUR	TAUX ANNUEL DE	ACHETEZ POUR
440 \$	2.49% ⁺ AUX DEUX SEMAINES	82,000 \$ ⁺⁺

POUR UN TERME DE 48 MOIS MOYENNANT UN ACOMPTE DE 4180.94 \$. 104 VERSEMENTS.

+ Boni d'hiver de 2 000 \$ sur tous les modèles neufs*

L'offre inclut les frais de transport et la taxe sur le climatiseur*. Taxes non comprises. Modèle 201A.

INCLUT



Collecte et livraison Lincoln*

UN SERVICE D'ENTRETIEN DE VOTRE PORTE À LA NÔTRE

Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les détaillants fixent leurs propres prix de vente et de location, qui peuvent être différents du PDSC. Ces offres sont valides uniquement chez les détaillants participants et peuvent être annulées ou modifiées en tout temps sans préavis (sauf au Québec). Pour les commandes à l'usine, un client peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles admissibles de Lincoln en vigueur soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux ou d'une combinaison des deux.

Cette offre est en vigueur du 1er décembre 2023 au 31 janvier 2024 (la « période de l'offre ») pour les résidents du Canada. Recevez un Boni d'hiver de 2 000 \$ CA applicable à l'achat ou à la location d'un modèle Lincoln Aviator, Corsair, Navigator et Nautilus 2023 neufs. Limite d'un (1) boni par vente de modèle admissible. Le montant du boni peut être utilisé comme acompte ou reçu sous forme de chèque de remise de Ford Canada, mais pas les deux. Voir le détaillant pour plus de détails.

© 2023 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés. Lincoln et toutes les marques associées sont des marques de commerce de Ford ou de ses sociétés affiliées.



L I N C O L N

Ostiguy Lincoln

400, boul. Richelieu, RICHELIEU

450 658-1717

Numéro sans frais : **1-844-443-0751**

